

Formation professionnelle :

OUI LE 28
SEPTEMBRE

Le principal porte-parole des opposants à notre initiative *Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis*, Peter Clavadetscher, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, se plaint déjà de ses effets : "La loi sur la formation professionnelle de 1980 n'a pas besoin d'être révisée, a-t-il précisé, même si les initiants ont déjà ouvert une dynamique dans ce sens." Et en effet : il s'agit, aux votations du 28 septembre, de maintenir et renforcer cette dynamique, et avant tout de contrer une logique économique dangereuse. Les nouvelles technologies transforment toute l'organisation du travail, des bureaux aux magasins et aux ateliers, modifiant du coup les qualifications professionnelles requises. Seuls ceux qui ont une solide formation de base, qui permet d'y greffer de nouvelles connaissances, peuvent s'y adapter. Ceux qui n'ont pas ou peu de formation, ou sont hyperspécialisés, se retrouvent marginalisés, simples presse-bouton soumis à l'évolution technique et aux besoins immédiats du patronat.

L'évolution économique vient ainsi renforcer les divisions entre les salariés, et rien ne s'y oppose. Au contraire : les places d'apprentissage qui offrent une solide formation sont l'objet d'une âpre concurrence et certains patrons, qui ont intérêt à conserver des apprentis bon marché pour se maintenir, profitent de l'aubaine pour offrir des places d'apprentissage sans avenir. Combien boycottent les branches à option et contournent les cours d'introduction auxquels ont droit les apprentis ? Ils ne contournent d'ailleurs pas seulement cette loi. Le principe constitutionnel de l'égalité des droits entre hommes et femmes est aussi ouvertement violé en accablant les femmes à quelques "professions féminines" dont elles vont payer le prix leur vie durant.

Notre initiative veut relever ce défi et imprimer une autre dynamique. Les ateliers publics doivent permettre aux défavorisés d'acquérir, eux aussi, une solide formation de base. Les apprentis qui ne reçoivent pas une formation suffisante en entreprise pourront y suivre les cours d'introduction inter-entreprises. Et surtout, ces ateliers développeront un système de recyclage qui permette à chacun de mettre à jour ses connaissances professionnelles. Un besoin urgent, face aux nouvelles technologies ! Ouvrir des ateliers publics, dans notre société hautement industrialisée, c'est somme toute garantir l'égalité des chances dans la formation professionnelle de base. Les patrons qui ne s'en tirent qu'en jouant sur les divisions et la concurrence entre les salariés n'y voient évidemment qu'un danger. Pour eux, une solide formation de base doit être réservée aux élites... pour mieux pouvoir manipuler les autres ! Tous ceux qui défendent le droit à une bonne formation, dans les faits et pas seulement sur le papier — et ils sont nombreux, du Parti socialiste aux écologistes en passant par les syndicats et les organisations de femmes — doivent répondre clairement OUI le 28 septembre — OUI à une autre politique de formation, OUI à l'égalité des chances dans la qualification professionnelle.

La Brèche

SEMAINE
ANTIRACISTE
DU 22 AU 27
SEPTEMBRE :



YOUGOSLAVIE :

Luttes contre l'austérité

* LE 28 SEPTEMBRE, OUI À L'INITIATIVE FORMATION PROFESSIONNELLE *

L'INITIATIVE DEVANT L'ASSEMBLÉE DE L'USS

Le 1er septembre dernier, Michel Buchs, secrétaire central de la FOBB (syndicat du bois et du bâtiment), a fait une intervention à l'Assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) en faveur de l'initiative formation professionnelle. Les délégués se sont prononcés à 53 pour le oui et à 47 pour la liberté de vote. Malgré cette majorité en faveur de l'initiative, l'USS propose la liberté de vote car le oui n'a pas obtenu une majorité des deux tiers.

Voici plusieurs extraits de l'intervention de Michel Buchs :

"La création d'ateliers publics de formation professionnelle compte, depuis longtemps déjà parmi les revendications de l'Union syndicale suisse. Les raisons en sont évidentes :

- Dans ces ateliers la formation est bonne. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les quelques écoles existantes.

- Dans les faits et quoi qu'on fasse et qu'on dise, l'apprentissage est actuellement la plupart du temps quasi totalement sous l'emprise patronale et nous avons de la peine à nous faire entendre dans ce domaine. La création d'ateliers publics permettrait d'entamer le "monopole" patronal qui existe de fait. (...)

La formation professionnelle est une chose capitale, pour nous, dans un pays dont le bien-être est notamment basé sur la qualification des travailleurs et qui est entré aujourd'hui de plein fouet dans la tourmente des innovations technologiques. Contrairement aux affirmations des instances fédérales, ce domaine n'est nullement réglé à satisfaction :

A chaque récession les patrons rognent sur les dépenses de formation et en période de haute conjoncture, ils peuvent tout juste satisfaire les besoins à court terme. Investir dans des formations professionnelles d'avenir est, de fait, hors de leur portée. Les conséquences de cette situation sont multiples et connues :

- Les très bonnes formations sont réservées à une élite.

- La palette des apprentissages offerts aux jeunes varie constamment en fonction de la conjoncture économique. Ainsi seule une minorité de jeunes peuvent choisir le métier qui les passionne. La grande masse

doit s'adapter, avec, pour effet, que beaucoup abandonnent, changent d'orientation après la formation, travaillent sans motivation réelle.

- Les apprentissages se spécialisent sans cesse, alors que, pour aider les travailleurs à affronter les mutations professionnelles et technologiques en cours et à venir, nous revendiquons avec raison, à l'USS, un nombre plus restreint de formations professionnelles de base, polyvalentes et consistantes.

- Le résultat est qu'il y a effectivement à l'heure actuelle un grand nombre d'apprentis, mais peu d'apprentis réellement satisfaits et confiants dans leur avenir.

- De plus, le recyclage, la formation continue, que nous devons à tout prix promouvoir actuellement, ont de la peine à se développer dans le cadre des systèmes de formation professionnelle actuels.

Le soutien à l'initiative "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis" nous donne l'occasion de développer toutes ces critiques devant l'opinion publique et de propager en alternative une solution viable. Car cette initiative propose un moyen concret pour contrebalancer les tares d'une formation professionnelle façonnée essentiellement par les patrons (...)

Cette initiative me paraît tout à fait compatible avec le concept de formation professionnelle de l'Union syndicale. En la soutenant nous propagerons nos idées publiquement, après avoir dû avaler que la loi sur la formation professionnelle que nous avons combattue soit acceptée en votation populaire.

Alors, prononçons-nous franchement en faveur de l'initiative fédérale pour une formation professionnelle et un recyclage garantis et ne nous laissons surtout pas ébranler par les arguments les plus fallacieux de ses adversaires. (...)"



Le Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève (CCSI) pour l'initiative Formation professionnelle

"Le comité du CCSI, lors de sa séance du 28 août 1986, a décidé de soutenir à l'unanimité l'initiative populaire pour "une formation profes-

sionnelle et un recyclage garantis".

La création d'ateliers publics d'apprentissage et d'établissements d'enseignement supplémentaires permettra l'accès à la formation et au recyclage de couches jeunes et adultes, aujourd'hui exclues de par leur statut ou leur niveau scolaire (femmes, saisonniers, permis B, la plupart des permis C, certains Confédérés).

Aujourd'hui la plupart des entreprises et collectivités publiques limitent même pratiquement l'accès à l'apprentissage aux seuls Genevois (Services Industriels), si ce n'est aux seuls Suisses (Etat de Genève).

Cette limitation est le corollaire de la priorité d'emploi pour les Genevois et les Confédérés.

Les accords paritaires entre partenaires sociaux existant dans certains secteurs économiques et entreprises ne peuvent remplacer une législation mettant l'accent sur la solidarité intercantonale, la préparation à une mobilité professionnelle et une aide pour les couches défavorisées. (...)"



Partis et organisations soutenant l'initiative Formation professionnelle

Sozialistische Arbeiterpartei / SAP-PSO-PSL
 Sozialdemokratische Partei der Schweiz / SPS
 Progressive Organisationen der Schweiz / POCH
 Partei der Arbeit / PdA-PST-PdL
 Grüne Aargau
 Grüne Alternative St.Gallen / GRAS
 Linke Alternative Graubünden
 Landesring der Unabhängigen Kt. St. Gallen
 Parti socialiste autonome Jura-Sud / PSA-SJ
 Partito Socialista Autonomo Ticino / PSA-TI
 Comunità di lavoro per il rinnovamento e la unificazione dei socialisti / TI
 Combat socialiste Jura
 Alternative démocratique Vaud / AD
 Jungsozialisten Schweiz / JUSO
 Revolutionäre Sozialistische Jugendorganisation / RSJ
 Verband des Personals des öffentlichen Dienstes / VPOD-SSP
 Gewerkschaft Bau und Holz / GBH-FOBB-SEL
 Gewerkschaft Druck und Papier / GDP-SLP
 Gewerkschaft Erziehung Basel / GE
 Union syndicale du Jura Sud / USJB
 Gewerkschaftsbund Basel
 Confédération romande du travail / CRT
 Organisation für die Sache der Frau / OFRA
 Organizzazione per i diritti della donna / ODD
 Frau, Arbeit, Wiedereinstieg Bern
 Verband der Schweizerischen Studentenschaften / VSS
 Ente federale addestramento professionale / ECAP
 Fédération jurassienne des syndicats chrétiens / FJSC.



Canton de Vaud :

OUI AU DROIT AU RECYCLAGE !

C'est les 27 et 28 septembre prochains que l'initiative cantonale "Pour le droit au recyclage, pour mieux défendre nos emplois" sera soumise au vote. Rappelons les trois mesures proposées par cette initiative :

* Assurer un réel droit au recyclage professionnel pour les catégories de salariés qui en ont le plus besoin, à savoir les chômeurs, les travailleurs dont la qualification est menacée par l'évolution technique, et les femmes désireuses de rentrer dans la vie active après plusieurs années d'interruption. Dans ce but, les autorités du canton de Vaud seraient chargées de la mise sur pied de cours de recyclage de qualité.

* Garantir pour les salariés menacés de licenciements le droit d'en être informés trois mois à l'avance. On connaît la pratique des licenciements brutaux, qui laissent souvent les salariés totalement désarmés face à la perte de leur emploi. Ce délai de trois mois représente un minimum pour que les travailleurs concernés puissent réagir en connaissance de cause, et ne soient pas à la merci de faux bruits sur leur avenir. L'initiative demande également que les entreprises soient tenues d'annoncer leurs places vacantes de façon à aider les chômeurs dans leur recherche d'un emploi.

* Assurer une amélioration des prestations de l'assurance-chômage. L'initiative propose pour les chômeurs de longue durée, qui sont souvent des salariés âgés, le versement de prestations complémentaires cantonales, puis, si nécessaire, qu'il leur soit proposé un emploi temporaire. C'est la seule façon d'éviter à ces salariés le recours humiliant à l'assistance publique, ou à des services en réalité similaires, comme le Bouton d'or.

Au moment de son lancement par plusieurs personnalités de la gauche vaudoise, seul le PSO avait soutenu en tant que telle cette initiative. Aujourd'hui, l'ensemble des partis de gauche et des syndicats du canton de Vaud appellent à voter OUI !

SOMMAIRE

EDITORIAL

Formation professionnelle : oui le 28 septembre 1

POLITIQUE

Référendum loi sur l'asile : plus de 55 000 signatures 3

Canton de Genève et droit d'asile : "Un durcissement indubitable". Interview d'Yves Brutsch 3

Politique des transports : Rail 2000, avorton ou phénix ? 8

SOCIAL

Des théories au service du racisme (2) : fraude et pseudo-science. Interview de Georges Peters 4-5

Capitalisme et crise 4

Politique agricole : du sucre de Cuba ! 5

DOSSIER

La FRANCE dans l'après 16 mars : voyage en chiraquie 6-7

Découpage électoral : charcuterie politique 7

INTERNATIONAL

BOLIVIE : assiéger les affamés 9

NICARAGUA : état d'urgence et démocratie participative 10

A NE PAS MANQUER

Semaine antiraciste du 22 au 27 septembre, le programme 11

L'ÉVÈNEMENT

Grèves en YOUGOSLAVIE : austérité et exportations ou autogestion ? 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
 une année, enveloppe fermée 65.-
 une année, étranger (Europe) 80.-
 abonnement de soutien 100.-
 abonnement d'essai (7 num.) 13.-
 (au lieu de 17 fr.50)

Administration :

La Brèche, case postale 858
 1211 Genève 3
 CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
 1003 Lausanne, 021/ 20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry
 Imprimerie CEDIPS, Lausanne

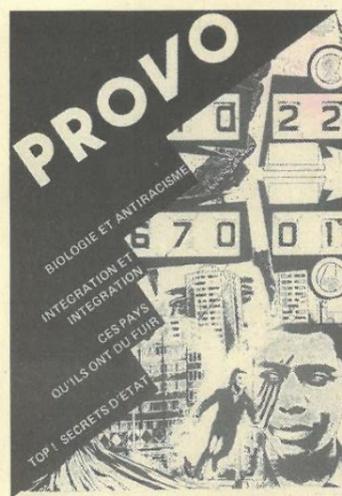
Si nos activités et notre politique vous intéressent :

prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
 case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47
 case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
 case postale 28, 1700 Fribourg 6
 case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
 case postale 82, 1020 Renens VD 1
 case postale 1532, 2002 Neuchâtel
 case postale 485, 1400 Yverdon



PROVO, nouveau journal de la Jeunesse socialiste révolutionnaire (JSR). Ce premier numéro est entièrement consacré au racisme, à l'immigration et aux problèmes des réfugiés. On peut se procurer PROVO ou s'y abonner à l'adresse suivante :

Journal La Taupe - PROVO
 case postale 858
 1211 Genève 3



**PLUS DE
55 000
SIGNATURES**

En juin dernier, les Chambres fédérales transformaient la loi sur l'asile en loi contre l'asile et spéculaient sur les vacances d'été pour faire échouer toute tentative de référendum (voir *La Brèche*, No 366, 21 juin 1986). Le coup était vicieux !

Depuis plusieurs années déjà, les autorités préparent l'opinion publique à une sérieuse restriction législative en matière d'asile. Pour ce faire, elles n'hésitent pas à prétendre que "la barque est pleine", que la Suisse n'a pas les moyens d'accueillir les réfugiés. Mme Kopp et M. Arbenz (délégué aux réfugiés) apportent ainsi une légitimité à la propagande xénophobe de l'extrême droite. Dans tous les cantons se sont banalisées des pratiques indignes d'un Etat de droit. "Nous sommes en conformité avec la loi", affirme Bernard Ziegler, magistrat socialiste, lorsqu'il parle du centre de réfugiés de Cointrin (voir notre interview ci-contre).

Durant la dernière guerre déjà, la Suisse n'avait pas craint de refouler des réfugiés juifs persécutés par l'Allemagne nazie. On avait alors aussi brandi l'argument de "la barque est pleine". Serait-il concevable que s'instaure à nouveau une politique antiréfugiée sans que se manifeste une opposition claire ? Non. Aussi le référendum était-il indispensable et il a recueilli, au moment où nous bouclons, plus de 55 000 signatures.

A la veille de son lancement ainsi que durant la collecte de signatures, le POP et le SIT/CRT se sont fortement opposés à l'utilisation du référendum. Ces organisations pensaient qu'il ne pouvait que nuire à la défense quotidienne des requérants d'asile. Fausse opposition, disions-nous alors, ces deux aspects étant parfaitement complémentaires. Les faits l'ont d'ailleurs montré. Durant tout l'été, partisans et adversaires du référendum se sont trouvés au coude à coude dans les diverses actions en défense des requérants menacés d'expulsion ou victimes du "climat" antiréfugié. Nous comptons bien, en vue de la future campagne de votation sur le référendum, préparer ensemble cette prochaine échéance importante.

Le Conseil fédéral et la majorité des Chambres auraient bien voulu éviter un large débat public sur cette modification de la loi. L'absence de débat est en effet un atout pour les démolisseurs du droit d'asile. Avec l'aboutissement du référendum, nous avons gagné un répit et empêché la "complicité du silence". Sachons maintenant mettre à profit ce laps de temps pour expliquer ensemble quelle est vraiment la condition des réfugiés. Il s'agit de démasquer la démagogie de l'Action nationale à laquelle fait écho la politique des autorités. La tâche est certainement ambitieuse, mais elle est indispensable.

Claude Leuwen



Manif contre l'expulsion des réfugiés en mars dernier à Berne.

Interfoto

Enfermez, bâillonnez, puis renvoyez... Tel semble être le leitmotiv du Conseil d'Etat genevois, dans lequel siègent deux socialistes, concernant le problème des réfugiés. La dernière Brèche (No 369, 6 septembre 1986) avait signalé l'ouverture à Cointrin d'un centre d'internement parfaitement illégal pour les requérants d'asile. Dans l'entretien qui suit, Yves Brutsch, collaborateur au Centre social protestant et membre de la Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, s'exprime sur la politique du "gros bâton" poursuivie par les autorités.

La Brèche : Depuis plusieurs années déjà, les autorités genevoises durcissent sérieusement le ton en matière de droit d'asile. Expliquez-nous en quoi l'ouverture du centre de Cointrin représente un pas de plus vers la dégradation ?

Yves Brutsch : Le centre de Cointrin est en effet quelque chose de très nouveau dans les mesures dissuasives connues jusque-là. Il s'agit d'un coup de force à l'encontre de la législation actuelle sur l'asile puisque Genève retient le candidat au moment où il s'annonce au contrôle de l'habitant, le conduit au centre de Cointrin où il n'a pas la possibilité de communiquer librement avec l'extérieur et exerce ainsi pendant environ 48 heures un tri dans une situation d'isolement du candidat, sans contrôle aucun. Après deux mois de pratique de ce centre, l'expérience montre que seuls ceux qui, avant de s'annoncer aux autorités compétentes, étaient passés voir un avocat ou un organisme de défense ont la garantie de la régularité des modalités d'enregistrement. On sait par contre qu'un certain nombre d'autres personnes n'ayant pas disposé de ces contacts préalables ont disparu, ont été renvoyées, sont reparties.

A la mi-août, le contrôle de l'habitant a donné des chiffres, totalement incontrôlables, qui sont les suivants. Sur les trois premières semaines de fonctionnement de Cointrin, 30 personnes y seraient passées, 18 auraient vu leur demande enregistrée et 12 autres seraient "reparties".

* Le Conseil d'Etat genevois compte parmi ses sept membres deux socialistes, dont Bernard Ziegler, chef du Département de justice et police et responsable du dossier réfugiés. Cette présence socialiste se fait-elle sentir dans la politique suivie par les autorités ?

— Il est indubitable pour tous ceux qui s'occupent de la défense du droit d'asile que l'arrivée de Bernard Ziegler s'est traduite par un durcissement extrêmement marqué de la politique officielle. Le Conseil d'Etat avait déjà amorcé en 1984 une série de mesures dissuasives. Il n'empêche que Guy Fontanet (*le prédécesseur de Ziegler, réd.*) tenait compte de quelques facteurs humains et montrait un minimum de souplesse. Avec Ziegler, c'est l'exact inverse et on se trouve confronté à un formalisme d'une incroyable rigidité. Vous savez que Bernard Ziegler a été jusqu'à prétendre que le centre de Cointrin est parfaitement conforme à la législation actuelle. Or la création de ce centre recouvre, non pas la loi en vigueur, mais l'intention contenue dans la révision de la loi connue sous le nom de motion Bonny. A savoir : canaliser à la frontière sur un certain nombre de postes tous les nouveaux arrivants; ne plus enregistrer à l'intérieur du pays les personnes entrées irrégulièrement, leur imposer ce contrôle à la frontière, ce qui permet de procéder à un premier tri des demandes. Le fonctionnement actuel de Cointrin, c'est exactement ce scénario-là. D'ailleurs, Jean-Pierre Bonny lui-même, dans l'une de ses interventions au Conseil national, n'a pas caché que sa proposition, je le cite textuellement: "avait été élaborée en étroite collaboration avec le gouvernement genevois".

Il est donc parfaitement clair que Genève, et en l'occurrence Bernard Ziegler qui a la charge du dossier, a manœuvré pour modifier la loi dans ce sens. Si on modifie la loi pour permettre ce contrôle à la frontière, c'est bien que la loi actuelle ne le permet pas, contrairement à ce qu'affirme Bernard Ziegler.

J'ajouterai encore que le dispositif de Cointrin ne deviendra pas forcément légal avec la mise en vigueur de la nouvelle loi. A ce stade, il y a un article dans la révision de la loi qui donne l'intention de systématiser le contrôle à la frontière. Mais nous ne connaissons rien des dispositions d'application. L'ordonnance d'application reste à rédiger; elle devra préciser sous quelle forme s'effectuera ce contrôle. Elle devra le faire en tenant compte des principes juridiques fondamentaux, notamment du respect de la liberté personnelle. Le fait qu'à Genève, sans qu'il y ait la moindre ordonnance d'application et avant même l'entrée en vigueur de la loi modifiée, on pratique d'ores et déjà un dispositif de ce genre, avec des modalités qui viennent à priver de liberté les nouveaux arrivants pendant un, deux ou trois jours, c'est manifestement une entorse. Et une attitude qui prouve le cynisme avec lequel on gère le problème des réfugiés.

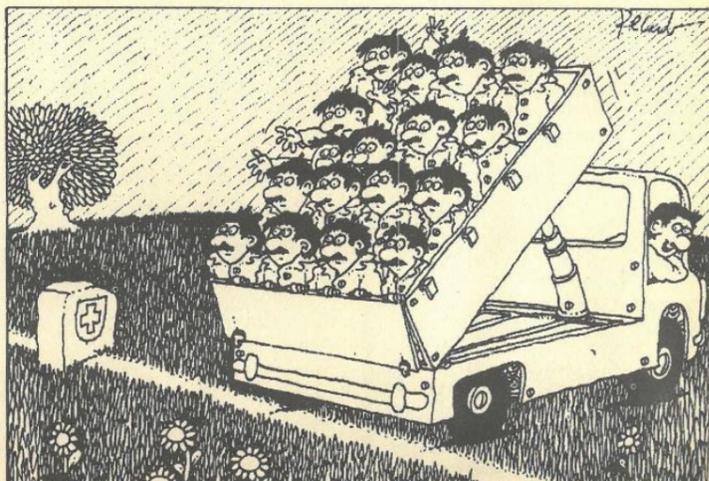
* Le référendum lancé contre la révision de la loi sur l'asile peut-il jouer un rôle positif pour se battre contre ces atteintes ?

— Le lancement de ce référendum a provoqué un large débat. Nous avons comme point de départ une révision de la loi que nous n'avons pas voulue, qui est dramatique, qui contient tellement de restrictions que le droit d'asile ne sera plus du tout garanti. Le candidat à l'asile n'aura même plus l'assurance de pouvoir entrer en Suisse et de faire valoir ses arguments...

Il me paraît donc évident qu'une pareille aggravation ne pouvait pas entrer en vigueur sans être contestée, sans être débattue de long en large. Sans que, à un moment donné, au-delà du débat parlementaire qui finalement ne concerne que les spécialistes, il ne puisse y avoir un débat public interpellant l'ensemble de la population. Dans ce sens, le référendum était indispensable. C'est vrai que, parallèlement, toute une autre série d'actions se mènent. De mon point de vue, tout cela est étroitement complémentaire. Il aurait été très difficile d'expliquer à ceux qui s'engagent dans la défense d'un cas particulier qu'on allait renoncer à contester la révision de la loi et donc refuser de susciter une discussion large. De la même façon, aucun de ceux qui tiennent à contester la révision ne se distancient des actions concrètes menées sur le terrain.

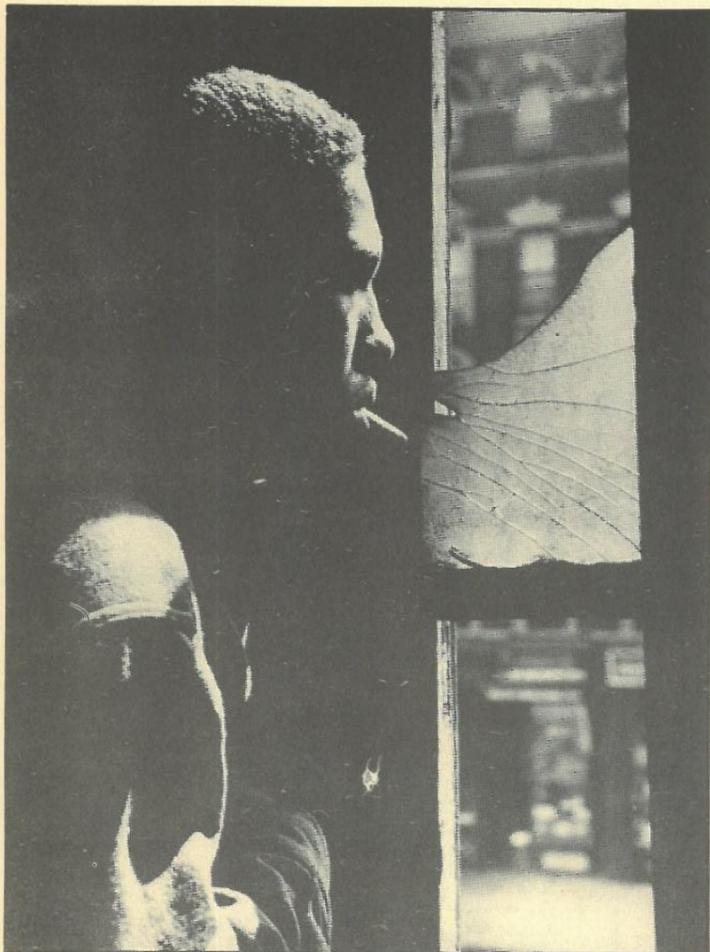
Ceci dit il est vrai, et c'est pour cela qu'il y a eu débat sur l'opportunité de lancer le référendum, que ceux et celles qui défendent le droit d'asile sont nettement minoritaires. Ce référendum n'empêchera pas l'entrée en vigueur de la loi révisée. Mais il aurait été dramatique à mon sens que cette loi s'applique sans avoir été combattue, donnant ainsi l'impression aux autorités qu'elles recueillaient une sorte de consensus tacite de la population.

Propos recueillis par Pietro Boschetti



Canton de Genève et droit d'asile :

«UN DURCISSEMENT INDUBITABLE»

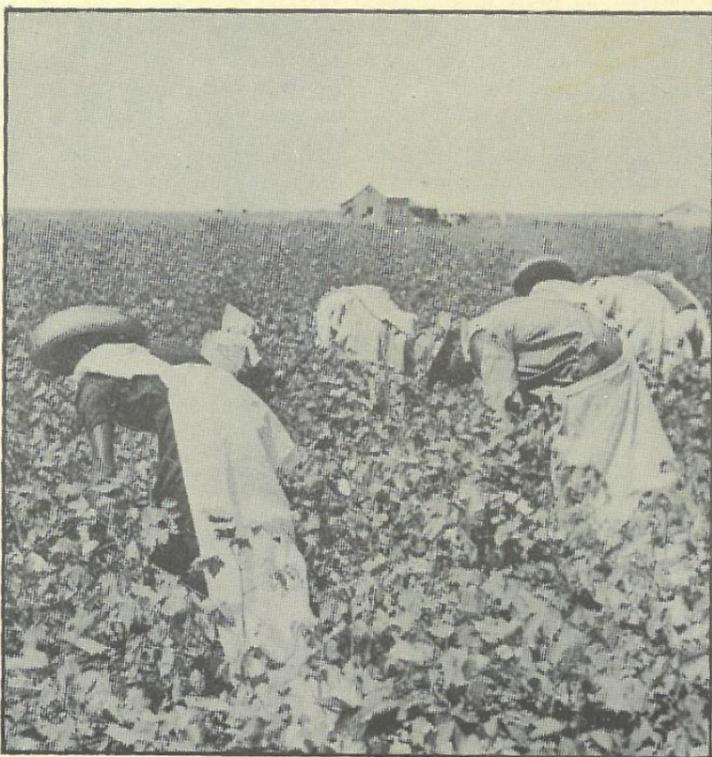


Dans la dernière *Brèche* (No 369, 6 septembre 1986), nous avons publié la première partie d'une interview de Georges Peters, professeur à l'Université de Lausanne et auteur d'un ouvrage sur les théories pseudo-scientifiques justifiant le racisme (parution en octobre prochain aux Editions d'en bas). Voici de larges extraits tirés de la deuxième partie de cet entretien. Georges Peters rappelle d'abord quelques théories voulant expliquer "l'infériorité" de certaines populations. Il s'exprime ensuite sur la responsabilité des scientifiques à cet égard.

La Brèche : Le racisme antinègre et l'esclavage se sont-ils appuyés sur quelque justification "scientifique" ?

Georges Peters : L'esclavage comme institution sociale a surtout eu pour conséquences, au début du XIX^e siècle, d'empêcher les esclaves et leurs descendants libérés de rejoindre le mouvement des exploités de race blanche, c'est-à-dire le prolétariat. On divisa ce prolétariat entre les anciens esclaves noirs et les Blancs, créant ainsi un antagonisme. Pour le maintenir, il fallait convaincre l'exploité blanc que les Noirs lui étaient inférieurs. Par conséquent, lui, le Blanc, n'avait aucun intérêt à s'associer au Noir. Ainsi l'esclavage fut maintenu aux Etats-Unis, même après son abolition, par les discriminations anti-nègres.

Les Noirs entre temps s'étaient évidemment beaucoup mélangés. Il fallait donc redéfinir les Nègres comme une race. Ce qui fut fait de la manière suivante : est Nègre celui qui a dans ses veines une goutte de



Récolte de coton par des Noirs dans une grande plantation du sud des Etats-Unis.

sang noir, autrement dit un seul ancêtre noir connu. Ainsi beaucoup de gens considérés légalement comme nègres étaient en réalité blancs de peau !

On a aussi utilisé la science pour prouver que l'inégalité entre les races est basée sur des différences héréditaires et de capacités. C'est le fameux conflit sur les QI (quotient intellectuel) que je traite abondamment dans mon livre. Ces tests QI étaient uniquement destinés au départ à "prévoir" le succès scolaire dans une population blanche française, plus tard américaine, de la classe moyenne. Ces mêmes tests furent appliqués tels quels pour dé-

Des "théories" au service du racisme (2) :

FRAUDE ET PSEUDO-SCIENCE

* ENTRETIEN AVEC GEORGES PETERS, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

montrer l'infériorité des Nègres américains par rapport aux Blancs. C'était une erreur scientifique découlant d'un vice de méthode, mais évidemment entretenue et exploitée à des fins politiques.

Le mouvement antinoir trouve une autre source dans la colonisation. Elle aussi avait besoin d'une justification qui, là encore, se trouvait être l'infériorité des Nègres. Les "supporters" de l'infériorité intellectuelle des Nègres américains par rapport aux Blancs s'appuyaient sur quelques théories, tout en proclamant qu'ils n'étaient pas racistes. Voici une de ces théories. L'infériorité aurait découlé d'une triple sélection. Durant l'esclavage, les Nègres les plus intelligents étaient ceux qui se mutinaient contre leurs maîtres blancs et l'institution de l'esclavage. Leurs maîtres réagis-

* Quelle est la part de responsabilité des scientifiques dans la production et l'utilisation de ces théories ?

— C'est là justement le problème de la science et de l'objectivité. Ce que l'on appelle la science est un édifice destiné à trouver la "vérité". On a établi un grand nombre de règles pour approcher cette vérité. Ces règles à l'heure actuelle sont extrêmement strictes. On peut très bien déterminer dans quelle mesure une conclusion donnée correspond aux critères actuellement en vigueur. Ces règles n'ont pas toujours été les mêmes. On exige aujourd'hui beaucoup plus qu'il y a cinquante ans.

Les scientifiques sont des êtres humains. En tant que tels, ils partagent en général les préjugés de leur temps, de leur classe, de leur nation. Ceci influence fortement les questions qu'ils posent. Avec de fausses questions, on arrive fréquemment à de fausses réponses. On peut du reste tout aussi bien arriver à de fausses réponses avec de bonnes questions, tout simplement par des erreurs de méthode.

Si quelqu'un fait de la recherche sur les différences qui existent certainement dans le comportement des gens appartenant à des races diverses, il obtiendra sans doute quelques résultats. De véritables études sur les races, telles que les anthropologues ou les biologistes les définissent, n'existent d'ailleurs pratiquement pas. Ce genre d'étude porte presque toujours sur des populations ne constituant pas des races, mais des groupes culturels. Ainsi pour les Noirs et les Blancs d'Amérique du Nord, les Juifs et les non Juifs.

Si l'on faisait des études scientifiques sur les comportements d'individus appartenant à différentes races au sens anthropologique du terme, on trouverait peut-être des différences. Celles-ci peuvent être décrites. Mais en les décrivant, on n'a pas le droit d'attribuer une valeur à certains traits psychologiques. Quand on mesure "l'intelligence" de quelqu'un, c'est-à-dire sa capacité de progresser dans un système scolaire déterminé, il ne faut pas prendre cela comme un jugement de valeur. Le "moins intelligent" n'a pas moins de valeur humaine que celui considéré comme plus intelligent. Celui qui suit une certaine filière de formation n'a pas moins de valeur inhérente que celui qui en emprunte une autre.

Les "théoriciens" du racisme du III^e Reich ont ainsi simplement décrit des comportements spécifiques de Juifs, de Nègres, de "Nordiques", etc., sans même essayer de vérifier leurs constatations par des études. Remarquons qu'il n'y avait pas que des savants nazis et ignares pour le faire, mais aussi de grands scientifiques anglais décrivant le comportement des Nègres sans jamais rien vérifier, simplement par de la pure "observation" à partir de quelques regards jetés sur la terre africaine du haut d'un pont de navire.

"Des jumeaux qui n'existent pas"

En général dans l'histoire du racisme et des doctrines racistes pseudo-scientifiques, la justification intervient à posteriori. Evidemment la responsabilité des scientifiques

CAPITALISME ET CRISE

BOIRE POUR OUBLIER

Boire un petit coup, ça fait pas de mal ! C'est bien connu. Mais quand on boit de plus en plus, et surtout de plus en plus jeune ? La consommation d'alcool va croissant parmi la tranche de la population suisse comprise entre 12 et 25 ans. C'est l'ISPA (Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme) qui tire la sonnette d'alarme. En Suisse, on évalue à 150 000 le nombre d'alcooliques. Mais 450 000 à 600 000 personnes sont concernées par l'alcoolisme d'un proche, dont nombre d'enfants.

L'ISPA mène depuis 1978 une enquête auprès de 3541 élèves répartis dans 189 classes de tout le pays portant sur leurs habitudes de boire. Conclusion :

le nombre d'écouliers consommant des boissons alcoolisées augmente sans cesse. Un exemple : 33 o/o des jeunes âgés de 15 à 24 ans boivent régulièrement de l'alcool, jusqu'à six fois par semaine. Petite question : pourquoi l'alcoolisme a-t-il tendance à s'étendre ? On constate, signale l'enquête, un alcoolisme de frustration parmi les défavorisés. Ah bon ! Grande déduction : étant donné une croissance des frustrations (allez savoir pourquoi ?) s'accompagnant d'une "multiplication" des défavorisés, on obtient peut-être un début de réponse. Reste un problème : comment éliminer frustrations et causes de "défavorissement" ?

Burke

SOUSCRIPTION

Les racismes et la pseudo-science, du Prof. Georges Peters (titre provisoire).

Prix de souscription : Fr. 18.- (environ 150 pages).
Sortie : octobre 1986.

Nom
Prénom
Rue
Localité

commande exemplaire(s)
de *Les racismes et la pseudo-science*.

A renvoyer aux Editions d'en bas, case 304, 1017 Lausanne 17.

SCIENCE

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE *

est moindre que celle des politiciens qui ont déclenché un mouvement raciste. Mais si le mouvement est venu après eux ou s'il a été amplifié par leurs interventions, alors leur responsabilité est considérable. Elle est même écrasante — ce fut le cas pour bon nombre de scientifiques allemands — lorsqu'ils participent à des actions d'éradication ou d'assassinats de masse.

La pseudo-science se nourrit également des préjugés des scientifiques incapables de s'en débarrasser dans leurs activités de recherche.

laient également justifier l'"infériorité" des femmes à l'égard des hommes à l'aide du même argument. Il n'y a, bien sûr, aucun rapport entre volume crânien et intelligence, mais on peut toujours l'affirmer. Or le volume crânien d'un individu est fonction de sa taille. La taille moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes puisque la croissance des os longs s'arrête avec le début de l'activité des glandes endocrines féminines et non masculines. On a donc simplement publié les volumes crâniens des femmes sans les corriger pour la taille, bien que le rapport fût évident pour tout le monde et depuis toujours. Dans le cas des races, pour exhiber un volume crânien inférieur, on a choisi les variantes connues pour avoir des petits crânes et on les a comparées aux grands crânes de certains Blancs. Là, c'est de la fraude due à la non-observation de règles fondamentales de la science.

*** Comment expliques-tu le recours à la science pour fournir un sens et une légitimité à des objets qui lui sont souvent étrangers ?**

— Le recours à la science est perçu comme le recours à quelque chose d'objectif. Les règles de la science, en effet, devraient établir une certaine objectivité. Le scientifique pur serait un homme démuné de toute idée préconçue. Un tel être humain n'existe pas et n'a jamais existé. Par conséquent, un scientifique est quelqu'un qui tâche seulement de faire abstraction de ses idées préconçues au moment de l'interprétation de certaines données.



Une cérémonie du Ku-Klux-Klan. En médaillon : lynchage d'un Noir en 1935 en Floride.

ches. Ce scientifique affirmera des choses ne reposant sur aucun fondement établi par la science, mais découplant de son opinion politique, de ses idées préconçues ou des préjugés de sa classe sociale. Or les scientifiques jouissent d'une énorme considération dans les sociétés modernes. Ce que dit un homme de science a beaucoup de poids, même quand il s'exprime sur un domaine où il n'est pas plus compétent qu'un autre. Un autre type de pseudo-science est la fraude scientifique. Un scientifique veut à tout prix "prouver" un résultat précis. Pour ce faire, il éliminera non seulement les observations qui lui déplaisent, mais il inventera carrément des résultats fictifs. L'exemple le plus connu est celui du très fameux psychologue Sir Cyril Burt qui, voulant démontrer que l'intelligence est essentiellement héréditaire, a inventé des observations très détaillées sur des jumeaux identiques n'ayant jamais existé. Ça, c'est de la fraude pure et simple.

Un autre exemple encore : le mouvement de la craniométrie au XIX^e siècle en Angleterre, en Amérique et en France. Plusieurs scientifiques se sont entêtés à démontrer que les Nègres avaient un volume crânien inférieur à celui des Blancs — ce qui n'est pas vrai d'ailleurs — pour prouver qu'ils étaient moins intelligents. Dans la foulée, ils vou-

D'autre part, la science a produit des techniques dont l'utilité n'est contestée par personne. La science s'est avérée fructueuse pour le genre humain en général, ce qui lui a valu un immense prestige. Enfin, certaines peurs peuvent être conjurées par la science : la peur de la maladie inguérissable, de la contamination, etc. Les scientifiques ont donné des réponses à tout cela. Finalement, il y a le cas des sciences à la limite de la science. Par exemple la psychiatrie "scientifique" vers laquelle se tournent des gens qui ont un besoin d'aide qu'ils trouvaient jadis dans la religion ou chez des personnes respectées. Au total, le scientifique a donc atteint un statut respecté.

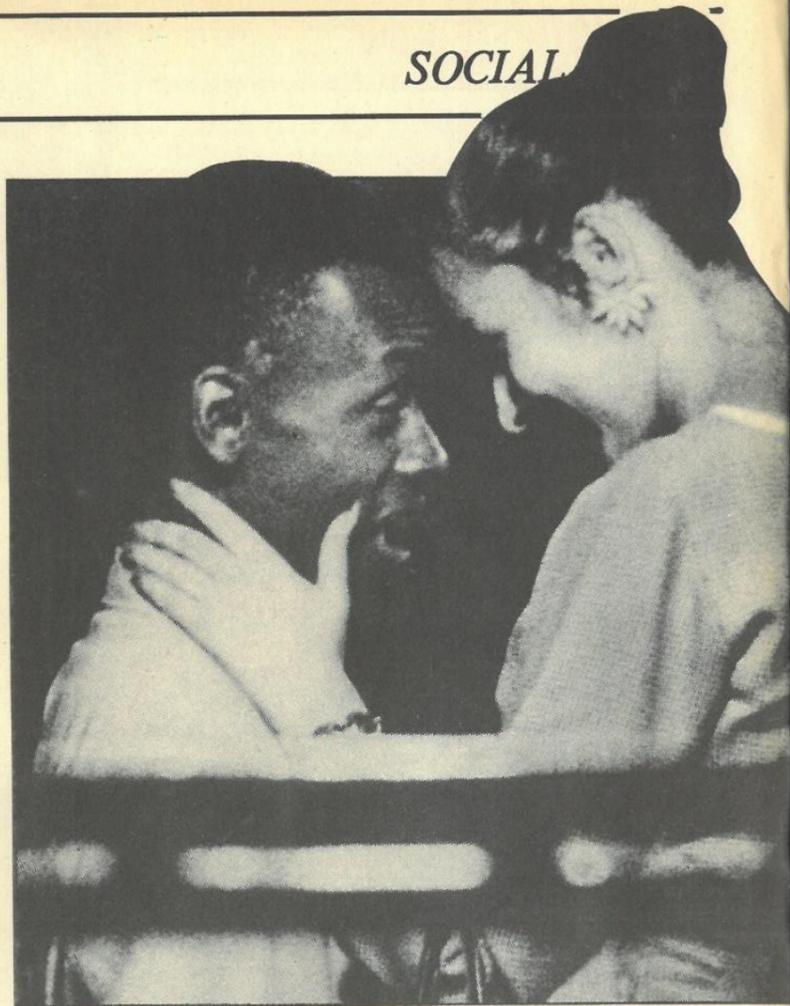
Mais il existe aussi un mouvement contraire. Ce mouvement fut très fort d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe avec les courants fascistes, très souvent antiscientifiques et qui déniaient le droit aux scientifiques de dire quelque chose. Grossièrement exprimé, ceci provient du fait que le scientifique est obligé de réfléchir. Quelqu'un qui réfléchit et qui n'est pas trop stupide arrive toujours à certaines conclusions. Rarement, voire même jamais, ces conclusions concordent avec ce qu'exigent les doctrines ultra-conservatrices fascistes et autoritaires, ou les doctrines réactionnaires qui dominent une grande partie du globe.

Racisme pas mort

A l'heure actuelle, les gens se trouvent dans des situations qu'ils considèrent comme difficilement évitables et menaçantes. Ils ont peur de l'avenir et, comme souvent, ils cherchent des boucs émissaires identifiables : les étrangers, ceux qui sont d'une autre race apparante. Alors on ranime le racisme. Mais ce racisme est en fait très curieux. Dans le nord de la Suisse, par exemple, la xénophobie et le racisme sont surtout dirigés contre les Turcs; au centre du pays contre les Tamouls et au sud contre les Africains. Pourtant, ni les Turcs, ni les Tamouls, ni les Africains ne constituent une race. Ainsi, on invente des races un peu curieuses.

Quoi qu'il en soit, le racisme revient avec les mêmes arguments stupides que dans les années trente, avec les mêmes justifications pseudo-scientifiques qui pénètrent maintenant non seulement dans les sciences naturelles et biologiques, mais aussi dans les sciences historiques. C'est pourquoi, il m'est paru important de rappeler ce qui s'est passé alors et de montrer la faiblesse des arguments pseudo-scientifiques inventés a posteriori ou a priori.

Propos recueillis par
Lisa Loiseau



Politique agricole :

Du sucre de Cuba!

Avec la votation sur l'arrêté sucrier le 28 septembre, une fois n'est pas coutume, les salarié(e)s auront l'occasion de s'exprimer sur la politique agricole. Bien que l'écho du projet ne soit pas très grand, son orientation est tout à fait claire.

Une fois de plus, la production agricole sera augmentée aux dépens des consommateurs. Et une fois de plus, la politique de démontage de la droite ajoute son grain de sel : même les subventions actuelles pour la culture des betteraves sucrières seront à la charge des salariés. Par rapport à la situation présente, l'arrêté sucrier introduit trois changements :

- augmentation de 850 000 à 1 million de tonnes du volume de production autorisée que les raffineries de sucre devront payer au prix couvrant les frais des cultivateurs (plus 10 o/o de betteraves à payer 70 o/o du prix contractuel);
- baisse de la subvention fédérale de 25 millions (le maximum) à 5 millions;
- doublement de la taxe sur le sucre importé, actuellement de 1.70 franc à 17 francs les 100 kg à 3.38 francs — 33 francs.

Au total : une dépense annuelle supplémentaire de 6 francs à 9 francs pour chaque consommateur.

Pousser à la production

Officiellement, l'arrêté a pour buts d'alléger la charge pesant sur la caisse fédérale et de favoriser une certaine politique agricole. A savoir : encourager la culture d'un produit non excédentaire plutôt que l'économie laitière ou l'élevage. Les deux raffineries de sucre de Frauenfeld et d'Aarberg devraient donc privilégier dans leurs contrats avec les betteraviers ceux qui réduisent leur bétail ainsi que les productions familiales au détriment des grands exploitants. Un autre argument brandi, c'est naturellement l'approvisionnement du pays. L'autosuffisance en sucre devrait croître de 45 o/o-50 o/o à 55 o/o.

Considéré isolément, l'arrêté sucrier a peu de poids et apparaît même sensé dans le cadre de la politique agricole d'aujourd'hui. Mais voilà bien le problème. Cet arrêté perpétue la pratique absurde consistant à pousser à la production de produits intérieurs chers. Et ceci aux frais des consommateurs et en faveur d'une minorité de paysans de plaine déjà bien nantis (cf. notre dossier agricole dans *La Brèche*, No 366, 21 juin 1986).

Et le tiers monde ?

Par ailleurs, le sucre est un produit très important pour les exportations de certains pays du tiers monde, Cuba par exemple. Quelques organisations d'aide au développement ont renoncé à un mot d'ordre pour le 28 septembre car le rejet ou non de cet arrêté n'aurait pas de grandes conséquences pour ces pays. Elles préférèrent s'investir au moment de la révision totale de l'arrêté sur l'économie sucrière en

1989 pour se battre en faveur d'importations accrues en provenance des pays en voie de développement. Pour l'instant, seul 1 o/o des importations de sucre proviennent de Cuba, alors que la plus grosse partie (98 o/o) est achetée aux pays du Marché Commun à des prix de dumping subventionnés.

Justement pour cette raison, il faut donner le mot d'ordre, aujourd'hui déjà, d'acheter plus de sucre à Cuba à la place de pousser la production suisse. Un besoin amoindri d'importations en cas d'acceptation de l'arrêté ne peut que rendre plus difficile la prise en compte ultérieure des pays en voie de développement. Un rejet de l'arrêté sucrier signifiera en outre une volonté pour une politique agricole alternative en faveur des petits paysans et des paysans de montagne, des consommateurs et de l'environnement. Nous lions, quant à nous, notre refus d'un accroissement de la culture des betteraves sucrières à la revendication d'importer davantage de sucre de Cuba. D'autant plus que Cuba voit ses marchés en URSS se réduire.

Just Steiger



"Il serait inacceptable et très maladroite que le gouvernement continue à laisser s'instaurer l'idée que créer des emplois est, pour les patrons, une sorte de devoir civique", prévenait l'éditorialiste du journal patronal *Les Echos*. Et en effet.

En juillet 1986, les chiffres officiels annoncent 2,5 millions de demandeurs d'emploi, soit 10 o/o des actifs. En une année (juillet 1985 - juillet 1986), le nombre de chômeurs s'accroît de 2,5 o/o. Pour toute l'année 1985, l'emploi réel a perdu 50 000 unités. Les pronostics pour 1986 n'engagent guère à l'optimisme non plus. Selon l'INSEE (Institut national de statistiques), le nombre de chômeurs augmenterait de 160 000 à 200 000 personnes. Les jeunes évidemment sentiront le vent passer. Ils sont déjà, dans une proportion importante, sans emploi : 25,6 o/o en 1985. D'où les divers projets de TUC (travaux d'utilité collective), de contrats de formation-reclassement du gouvernement précédent¹ pour faire baisser la statistique du chômage jeune. Cependant, souligne le *Nouvel Observateur* (5/11 septembre 1986), "la moitié des jeunes recensés dans les statistiques comme "actifs" occupent des emplois précaires (TUC, petits boulots). Un quart seulement des jeunes terminant un TUC sont embauchés. Une "jeunesse éclatée" - selon les termes d'une étude de l'IRE (Institut de recherches économiques et sociales), qui indique que 49 o/o des 15/24 ans accepteraient un emploi à temps partiel (ils étaient 29 o/o il y a seulement quatre ans)." C'est dire à quel point leur horizon professionnel s'est bouché.

Sur cet arrière-fond économique et social, le gouvernement Chirac entend prendre ses mesures de dérégulation et de flexibilisation. Plusieurs sont à l'étude ou en voie de réalisation.

L'ANNÉE DE TOUS LES LICENCIEMENTS

A peine installée sur ses fauteils ministériels, la nouvelle majorité attaque par une série d'ordonnances. La première vise la libération totale des prix (en tout cas pour la fin de l'année). La seconde renforce la politique de flexibilité en encourageant l'usage des contrats à durée déterminée ou à temps partiel, et des accords sur la réduction-aménagement du temps de travail. Enfin la privatisation du secteur nationalisé (65 sociétés seront vendues au capital privé) qui vient de commencer. Edouard Balladur, ministre de l'Economie, explique tranquillement dans une interview : "Nous allons établir une totale liberté des changes, libérer tous les prix, libérer 65 entreprises de la tutelle de l'Etat. (...) Il faut redonner du tonus à notre industrie, affaiblie par des charges excessives dues à la politique des précédents gouvernements" (*Paris Match*, 12 septembre 1986). Ben voyons ! Et sur le dos de qui cette "œuvre de libération" va-t-elle s'accomplir ?

La réglementation des licenciements, par exemple. Une des premières mesures envisagées, particulièrement symbolique, a été la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Passé à l'état de loi par la grâce de Chirac, ce projet s'intitule maintenant "liberté de gestion des effectifs" (voir encart).

L'autorisation administrative de licenciement, instaurée en 1975 par Chirac lui-même, fonctionnait ainsi. Chaque année, 300 000 à 400 000 travailleurs sont victimes de licenciements économiques. Un premier tiers d'entre eux n'était pas soumis à l'autorisation préalable de la direction départementale de l'emploi et du travail à cause des règlements judiciaires des sociétés faillies. Un deuxième tiers échappait aussi à l'autorisation de l'inspection du travail, car appartenant à des groupes de moins de dix salariés touchés par les licenciements économiques. Seul le dernier tiers était concerné, c'est-à-dire les licenciements économiques de plus de dix salariés assujettis à l'autorisation préalable. Parmi ces derniers, 13 o/o seulement des licenciements étaient refusés par la direction départementale du travail.

L'autorisation administrative était sans doute un filet aux larges mailles. Mais la droite en a fait une espèce de test pour avancer ses pions dans son offensive libérale tous azimuts. Avec la suppression de ce dispositif, il ne reste plus que les tribunaux de prud'hommes qui ne peuvent obliger une direction à réintégrer les licenciés. "Vertu" du libéralisme qui reconnaît aux patrons le droit de licencier qui et quand ils veulent.

DES PETITS BOULOTS

Facilités de licenciement à un moment où le chômage n'est pas en voie de disparition, loin de là. "Notre nouvelle frontière c'est l'emploi", claironnait Chirac à la tribune de l'Assemblée nationale le 9 avril. Le combat pour cette "nouvelle frontière" porte aujourd'hui un nom : création d'emplois périphériques dérogatoires au code de travail. En français : petits boulots sous-payés sans aucune protection... (voir encart Minijob).

Philippe Séguin, père de la formule et ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, part du constat que le nombre de 2 millions à 2,5 millions de chômeurs/euses est "totalement incompressible". En outre, pour les deux prochaines années, 400 000 personnes de plus arriveront sur le marché du travail. Aussi la barre des 3,2 millions de demandeurs d'emploi - "hypothèse absolument inadmissible" (Séguin) - sera vite atteinte si rien n'est fait. Et Séguin de préciser sa pensée devant un parterre de militants RPR : "Si on en est à 3 millions de chômeurs, ça ne sera peut-être pas facile de coller la nuit (des affiches électorales)" (*Le Monde*, 9 septembre 1986). Sous-entendu : sur le plan électoral, ça risque de faire mal.

DERNIÈRE MINUTE

Au moment où nous mettons sous presse, un nouvel attentat (le cinquième en dix jours) a été perpétré à Paris. Rien, strictement rien, ne saurait justifier ces actes aveuglés criminels. Ces méthodes terroristes sont totalement étrangères à toute la tradition de lutte du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, elles ne servent pas le moins du monde les intérêts de ceux qu'elles prétendent défendre. De plus, elles facilitent toutes les campagnes réactionnaires contre les luttes de libération nationale, contre l'immigration et contre ceux qui cherchent asile en Europe pour échapper au terrorisme d'Etat de leur gouvernement.

La droite va maintenant profiter de ces tragiques événements pour prendre une série de mesures de répression sélective, essentiellement dirigées contre les travailleurs immigrés et les réfugiés. "C'est la guerre", déclare Chirac en appelant, avec Mitterrand, à l'union nationale. La droite vise en fait : la réduction des libertés individuelles, la criminalisation des activités de solidarité, la transformation des immigrés en suspects potentiels. Cette politique intolérable ne mettra sûrement pas un terme à ce terrorisme. Elle ouvrira par contre la porte à la surenchère raciste de Le Pen et la légitimera. L'arsenal sécuritaire s'exercera en premier lieu à l'encontre des organisations progressistes, de solidarité et des immigrés.

VOYAGE EN CHIRAQUIE

Après la victoire de la droite aux élections législatives du 16 mars dernier, la France s'est installée dans une période de cobabitation. Mais sous le couvert de la cobabitation, il y a la dureté des faits. Une politique libérale mise en œuvre dans tous les domaines. Des lois sécuritaires de Pasqua-Pandraud - qui officialisent quasiment le "délit de faciès" - aux privatisations, en passant par toutes les mesures de dérégulation, dont les plus célèbres sont l'abrogation de l'autorisation administrative de licenciement et la découverte des "petits boulots".

Ce voyage en Chiraquie dresse un petit bilan de la France de l'après 16 mars : pas vraiment joyeux !

Car la droite se doit de marquer des points sur le front du chômage, ou en tout cas de faire semblant. Les futures échéances électorales, sans aucun doute, s'en ressentiront. Or Séguin est persuadé que "le modèle unique du plein emploi stable, à plein temps, fourni par le secteur productif, a sûrement vécu". Et une relance économique, plus qu'hypothétique, n'est pas près d'absorber ces trois millions de chômeurs potentiels. D'où la "recette" du ministre de l'Emploi. "Considérons les expériences étrangères, explique-t-il, (...). Au Japon, coexiste avec le secteur productif classique un immense secteur de sous-traitance où sont employés les travailleurs âgés ou peu qualifiés, sans limitation des horaires ou sans salaire horaire minimum." (cité dans *Rouge*, No 1220.)

FRONTIÈRE FLOUE

Ainsi cette fameuse "nouvelle frontière" est en train de se transformer en une frontière floue entre emploi et chômage. Déjà le développement des contrats de travail différenciés (TUC, intérim, contrat à durée déterminée, temps partiel) a pavé le chemin, avec pour résultat principal une précarisation accrue du travail. La "solution provisoire" des emplois périphériques risque bien de devenir définitive : des actifs en proportion importante parqués à vie dans le sous-emploi, sous-payés et sans protection. Belle perspective !

Une tendance déjà observable, du reste. Le temps partiel est en plein boom. En quatre ans, il s'est considérablement

accélééré chez les femmes : 1,16 millions en 1982 ; 2,1 millions en 1986. Les salariés masculins y ont, eux aussi, de plus en plus recours. En 1982, le temps partiel concernait 2,5 o/o des actifs occupés ; quatre ans plus tard ils sont 3,5 o/o. L'INSEE donne encore ce chiffre, intéressant pour la tendance exprimée : entre 1982 et 1984, les "actifs marginaux" (en fait les petits boulots) passent de 219 000 à 259 000 (*Libération*, 1er septembre 1986). Séguin, en somme, prend acte d'une situation et tente de "l'officialiser", de la faire avaler par les partenaires sociaux comme inévitable. Au prix d'une flexibilisation et d'une précarisation du travail sans précédent.

Mais, objecteront certains, le travail atypique correspond mieux aux aspirations actuelles de souplesse et de liberté. Que nenni, comme en témoigne un sondage réalisé en 1984 par le Centre d'études de l'emploi auprès de 1820 jeunes scolarisés. "Les femmes, a priori les plus concernées par ce genre de travail, sont celles qui marquent le plus de répulsion à son égard. Elles préfèrent de loin la sécurité qu'offre un emploi stable, et le statut social qu'il garantit. Plus généralement, le "petit boulot" séduit (...) les étudiants qui n'auront sans doute jamais l'occasion d'en tâter. Il inquiète ceux qui, par leur origine sociale ou la filière scolaire suivie, risquent de devoir s'y enfermer." (*Libération*, 1er septembre 1986). En réalité, le petit boulot apparaît pour beaucoup comme acceptable parce qu'ils n'ont absolument pas d'autre choix. "Emplois périphériques dérogatoires au code du travail" ou rien du tout, voilà comment se présente l'avenir pour des centaines de milliers de Français(e)s.

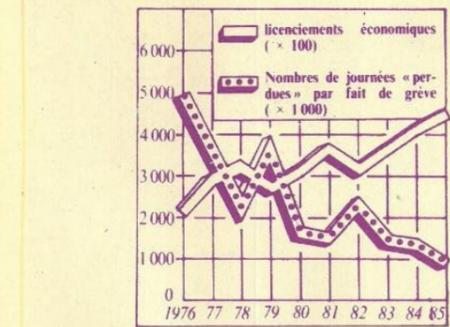


FRAGMENTATION

Le projet "petit boulot" ne fait certes pas l'unanimité au sein même de la majorité. Mais c'est le jugement de la bourgeoisie sur l'ampleur de l'attaque qui divise, non pas l'objectif. Séguin pense qu'il est impossible de réduire sensiblement le chômage dans le court terme et que cela posera problème, si ce n'est dans une relance des luttes, à tout le moins lors des prochaines échéances électorales. Le ministre de l'Economie et des Finances, Edouard Balladur, qui a exprimé à plusieurs reprises ses réserves quant aux petits boulots, estime pour sa part raisonnable d'appliquer une médication libérale plus orthodoxe... et douloureuse. Et ceci rapidement. La solution, il la voit dans : la croissance, la modernisation et la déréglementation. Pour ce faire, il faut, de l'aveu même du ministre, "réduire, à terme, de moitié les charges sociales". Autrement dit, mettre en point de mire l'ensemble de la protection sociale. Balladur vise une dérégulation générale qui touchera toutes les catégories de travailleurs/euses. Séguin, lui, est plus prudent. Le jugement du ministre de l'Economie s'appuie sur le bas niveau des luttes sociales, très rassurant pour la droite. Le nombre de jours de grève en effet a atteint un plancher record : six fois moins de journées de grève en dix ans (voir tableau).



En haut à gauche : mère et son enfant squattant un immeuble. Soupe de nuit servie par l'Armée du salut à Paris (ci-dessus).



(tiré de "Libération", 6/7 septembre 1986).

Alors pourquoi si peu de réactions malgré les attaques ? Remarquons ici la grande gamme de situations sur le marché du travail et la fragmentation des chômeurs/euses qui pèsent de tout leur poids. Cela va de l'emploi "protégé" des fonctionnaires (néanmoins remis en cause), au chômage

MINIJOB

Les petits boulots à Séguin, c'est à peu près tout et n'importe quoi. Baby sitting, portage de journaux, surveillance de personnes âgées, promener de chiens, toute la palette des travaux à domicile... Leurs caractéristiques principales : travail précaire, gains irréguliers, absence de contrat, donc pas de licenciement, ni d'indemnité de chômage quand le boulot manque.

Ces minijobs existent déjà. *Libération* (1er septembre 1986) raconte l'occupation de cette femme qui monte des fleurs en plastique. "On est payées à la pièce. Pour les dahlia, là, on me donne 13 francs (4 francs suisses) à la centaine. Il me faut bien toute une journée pour les faire..." Le salaire horaire de cette personne se situe ainsi entre 2 et 4 francs français.

Une autre femme, 46 ans, cinq enfants, monteuse de tubes en plastique pour des laboratoires d'analyse, témoigne : "Je ne gagnais pas, en travaillant 10 heures par jour, ce que touche mon gamin au chômage et ne rien faire." Réponse des employeurs : "Les gens qui travaillent chez eux ne se vendent pas toujours compte qu'ils ont des moments d'arrêt, et que leur journée de travail n'est pas continue." Car pour eux, il n'y a pas de problème. "On trouve tous les gens qu'on veut pour le travail à domicile", confirme un employeur. Ils sont même débordés. "Ils demandaient des jeunes parlant l'anglais et l'italien", explique Max au *Nouvel Observateur* (5/11 septembre 1986). C'était pour vendre des nettoyeurs-radiateurs au porte-à-porte. Pourquoi l'anglais et l'italien ? Pour écarter, sinon, les trois cents qui se pointent. Voilà le projet de société ouvert à la jeunesse par les hérauts du libéralisme !

de reconversion, aux licenciés qui partent en préretraite, aux chômeurs répétitifs (emploi précaire, chômage, re-emploi) et aux exclus qui ne perçoivent aucune allocation (un chômeur sur deux, soit 1,18 million de personnes). Cette différenciation importante dans les situations vécues, cette hétérogénéité est un des facteurs qui expliquent l'absence d'explosion sociale. A cela s'ajoutent les effets de la division syndicale et le manque d'alternative politique d'ensemble, après les traumatiques expériences des gouvernements socialiste (PS) et communiste, puis PS seul. Les appareils syndicaux "répondent" — ou plutôt ne répondent pas ! — en ordre dispersé à l'offensive gouvernementale et patronale. Par exemple, le syndicat Force ouvrière (FO) vient de signer un accord sur l'aménagement du temps de travail dans la métallurgie qui prévoit une dérogation aux dispositions interdisant le travail de nuit des femmes. "Modernisme" oblige !

ACQUIS DANS LE COLLIMATEUR

Du reste les patrons ne se trompent pas. Dans un bulletin du patronat de la métallurgie, on lit l'appréciation suivante : "Autant le risque de tensions sociales à l'automne paraît certain, autant celui d'une explosion est a priori fort peu probable. En effet, une dégradation sérieuse du climat social supposerait que s'opère une jonction de mécontentements jusqu'ici très segmentés." (cité dans *Le Monde*, 2 septembre 1986.)

C'est bien là le problème. Jusqu'alors l'offensive libérale de l'équipe Chirac ne s'est pas attaquée frontalement à une série d'acquis, touchant de façon homogène les salariés(e)s. Le SMIC (salaire minimum), quoique fort bas, est toujours là ; les trente-neuf heures et la retraite à soixante ans aussi. La sécurité sociale reste installée sur ses fondements. Mais cela ne veut bien sûr pas dire que la bourgeoisie a renoncé à les démolir. Elle hésite sur le rythme et l'ampleur des attaques. Elle n'a cependant aucun doute quant aux buts à atteindre. Les dissensions (Balladur — Séguin) ne concernent que la méthode.

La tendance à déstabiliser tous les statuts est d'ailleurs d'ores et déjà perceptible. Que ce soit à la SNCF au sujet du statut des salariés, ou, plus généralement, dans la fonction publique dont le ministre de tutelle annonce un gel des salaires pour toute l'année 1986. Même *Le Monde*, journal pourtant en odeur de sainteté auprès des modernistes de tout poil, le constate : "C'est bien l'avenir des statuts dits protégés, la pérennité des acquis sociaux et la définition du rôle du code de travail qui se retrouvent mis en jeu aujourd'hui." (2 septembre 1986)

La véritable question pour la droite au pouvoir reste en effet : peut-on éroder rapidement la sécurité sociale (assurance maladie, vieillesse, allocation chômage) et une série de droits acquis, avant tout dans le secteur public ? C'est-à-dire attaquer de manière homogène une masse de gens qui, pour l'instant, sont touchés par la crise et l'offensive libérale de façon très différenciée.

P. Girardet

1. Il s'agit de remplacer le simple versement d'allocations chômage par le financement, pour les chômeurs, d'activités socialement utiles ou de stages de reconversion.

2. Le *Wall Street Journal* (2 septembre 1986), dans un article sur la proposition Séguin des petits boulots, propose entre autres de ramener le SMIC français au niveau de son homologue américain, soit le réduire de moitié.

Découpage électoral à la sauce Pasqua :

Charcuterie politique

"Un peu moins de six mois après son retour au pouvoir, la droite serait battue en cas d'élection présidentielle", révèlent des verdicts concordants de plusieurs sondages d'intention (*Le Monde*, 5 septembre 1986). Dans l'électorat RPR-UDF, ceux qui se situent au centre se montreraient les plus indisciplinés dans un deuxième tour d'élection présidentielle. "Sur ce plan, ajoute *Le Monde*, la majorité risque de souffrir de ses choix : la politique sécuritaire, si elle n'obtient pas des résultats spectaculaires, accentuera l'image droitière ; la politique économique et sociale a été perçue jusqu'ici comme s'exerçant au profit des privilégiés sans que des effets positifs sur l'économie aient été encore clairement constatés." A ce sujet, une enquête *Figaro-SOFRES* montre que les Français(e)s placent le chômage en tête des problèmes de la rentrée : 78 o/o, soit onze points de plus par rapport aux mêmes réponses deux ans auparavant sous le gouvernement Fabius. Il est clair, dès lors, que le bilan économique et social de l'actuelle majorité pèsera de tout son poids au moment des échéances électorales, présidentielles notamment.

C'est dans ce contexte que prennent place le découpage électoral et le rétablissement du scrutin majoritaire. Décidé le 21 mai dernier par l'Assemblée nationale, le projet de loi réintroduit le scrutin majoritaire à deux tours. Principal effet : ce système favorise les formations les plus puissantes et impose des alliances au second tour. S'y ajoute le découpage électoral qui permet tous les tripotouillages que le fertile cerveau de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, peut imaginer. Et il ne s'en est pas privé. "Dans tel département, écrit *Rouge*, No 1222, on gonfle des circonscriptions contrôlées par la gauche afin de concentrer les voix de celles-ci. Dans tel autre, on entend contraindre des élus à changer de fief, s'ils veulent conserver une chance de revenir au Palais-Bourbon. Ici, on adjoint des cantons ruraux et favorables à la droite à une circonscription urbaine et populaire. Là, deux élus de gauche se retrouvent, comme par hasard, en concurrence dans la même circonscription. Ailleurs encore, on ampute mystérieusement une circonscription du canton où s'exprime le plus grand nombre de voix socialistes ou communistes." Ce découpage met en cause des positions acquises, surtout en ce qui concerne le PCF (Parti communiste français), mais également pour le PS (Parti socialiste). Or ce dernier a comme projet, publiquement exprimé à plusieurs reprises, de devenir majoritaire. Le découpage Pasqua menace évidemment cet objectif. "Chirac et Pasqua, commente *Rouge*, cherchent à surmonter les blocages institutionnels en restructurant la vie politique autour du PS et du RPR (Rassemblement pour la République, parti de Chirac). Simplement, ils s'arrogent la part du lion, accentuant la vassalisation de l'UDF (Union pour la démocratie française, "l'équipe" à Giscard) et placent les socialistes en position de recours, éloignant du même coup l'horizon de l'alternance."

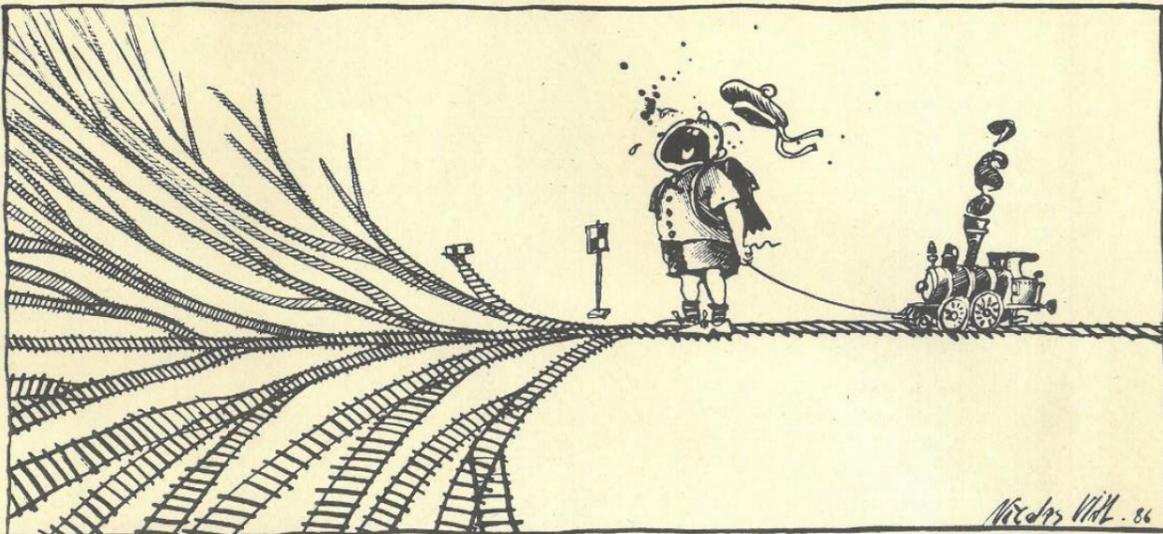
La magouille est effectivement visible. D'après les résultats du 16 mars dernier (élections législatives à la proportionnelle), le parlement, selon le découpage Pasqua, aurait eu le visage suivant : RPR, 190 à 200 sièges (actuellement 155) ; UDF, 130 à 145 (131) ; PS, 173 à 178 (212). Commentaire désabusé de Jean Lecanuet, président de l'UDF : "On voit bien qui tient les ciseaux du découpage." Quant au PC, il verrait sa députation passer de 35 à 20 ou 24, un nombre de sièges insuffisant pour former un groupe parlementaire ! Le Front national, lui, se ferait totalement rétamé : de sa députation à 35 places, il n'en resterait plus que deux. Cela permettrait à la droite chiraquienne d'éliminer son concurrent d'extrême droite, ce qui l'intéresse dans la mesure où le RPR entend bien ratisser dans cet électoral. Bref, le projet Pasqua vise un régime "présidentialisé" où le chef de l'Etat est à la fois patron de l'exécutif et leader d'une majorité à sa dévotion. Le patron, en l'occurrence, s'appelle Jacques Chirac.

Ceci ne va pas, cependant, sans grincement de dents au sein de la majorité. On l'a vu pour l'UDF. Chirac se retrouve face à des compétiteurs désirant soit se positionner en prévision des présidentielles, soit être en état de négocier de futurs sucres. Ainsi toute l'aire crée une instabilité dont profite Mitterrand, d'autant plus que l'opinion publique veut la cohabitation. Mais quelle que soit l'issue des tractations en cours, c'est la démocratie, c'est la possibilité de peser sur la scène politique qui régresseront.

P. Girardet

Politique des transports :

«RAIL 2000» :



AVORTON OU PHÉNIX?

Ces derniers jours, une commission du Conseil national a donné sa bénédiction, moyennant quelques retouches, au plus grand projet de développement du rail jamais conçu en Suisse. «Rail 2000», pour ses promoteurs, devrait convaincre les gens de prendre le train plutôt que la voiture. Le rail verrait ses capacités grandir et offrirait aux voyageurs des trajets plus rapides à meilleur confort.

Depuis des années, et pas seulement en Suisse, le train roule dans les chiffres rouges. Les raisons en sont multiples, mais la principale est sans doute la promotion massive dont a joui la route. Il fallait donc «que les politiciens agissent». Partout en Europe, la bourgeoisie cherche une issue, un créneau de marché qui permette de rendre les infrastructures ferroviaires à nouveau rentables. On croit l'avoir trouvé avec la formule : «deux fois moins rapide que l'avion, deux fois plus rapide que l'auto». La consé-



quence en est claire : le rail ne sera plus un réseau d'utilité générale. On parle de lui «restreindre sa place».

Les «nouvelles transversales» tombent du ciel

C'est dans ce cadre qu'a été conçu le projet des «nouvelles transversales». De Lausanne à Saint-Gall et à Bâle, en passant par Olten, le train roulera à 200, voire 250 km/h.

Un autre élément y a d'ailleurs poussé : la ligne du Loetschberg a été élargie à deux voies. Une sorte de semi scandale, car les 600 millions de francs investis dans l'affaire ne serviraient à rien tant que l'accès depuis le nord est aussi surchargé. On a donc été forcé d'accroître les capacités de transport entre Bâle et Berne. Et aussitôt, cette nécessité s'est alliée au souhait d'une ligne à grande vitesse.

Bien des espoirs se sont greffés sur ces nouvelles transversales. Elles devaient non seulement réduire le déficit des CFF mais aussi, pour certains du moins, contenir le trafic routier surchargé. Enfin, bien des capitalistes s'intéressent à cet investissement de 4,5 milliards de francs. Et pourtant, les nouvelles transversales ont tôt fait de tomber du ciel des grands projets dans le marais concret des réalités helvétiques.

Le projet «rail 2000»

Deux raisons expliquent l'échec du projet initial. D'abord, la concentration extrême des nouvelles transversales sur les grands centres a soulevé l'opposition des autres régions. Tout au long des lignes prévues, des milieux paysans et écologistes se sont opposés aux nouvelles voies et au projet dans son ensemble. Cette double résistance a fait craindre l'échec des nouvelles transversales. Les CFF ont alors cherché à rouler leurs adversaires avec un nouveau projet, «Rail 2000», qui tient partiellement compte des objections. Certains nouveaux tronçons sont abandonnés, mais la ligne contestée (Berne-Olten) subsiste. D'autre part, les régions en marge des axes du Plateau sont mieux intégrées au plan de réseau. Néanmoins, «Rail 2000» reste dans la tradition de la priorité aux lignes rapides et du trafic à longue distance. Les correspondances sont optimales si tous les trains, venant de toutes les directions, se trouvent en même temps en gare. L'objectif est donc de réduire le temps de transport entre le maximum de villes et de points de correspondances à environ 57 minutes, ou 28 et 87 minutes. Cet horaire détermine les vitesses à atteindre.

D'autres modifications de détail du projet initial sont encore intervenues. Les trajets vers un terminus

(Genève, Lausanne, Sierre, Spiez, Lucerne, Ziegelbrücke, Saint-Gall, Bâle et Schaffhouse) sont conçus à un rythme d'une demi-heure. Les correspondances directes ont été augmentées, notamment en introduisant des «trains volants», c'est-à-dire des convois qui, à une gare donnée (Weinfelden par exemple) se séparent vers plusieurs destinations (Constance et Rorschach dans ce cas). Les kilomètres effectués chaque jour par train rapide augmenteront de 53 o/o par rapport à 1984. On en attend une économie de temps de 15-20 o/o sur les lignes rapides, grâce aux vitesses plus élevées, au temps d'attente réduit des correspondances, à des raccordements plus souples.

Tout cela a son prix : les installations fixes (nouveaux tronçons et raccordements, aménagement des gares) représentent un investissement de 5 milliards de francs sur tout le réseau, auxquels il faut ajouter un bon milliard que le rail exigera de toute manière d'ici l'an 2000.

Une affaire à pertes

Qu'apporte donc «Rail 2000» aux chemins de fer? Le projet des nouvelles transversales qui aurait en tout cas coûté 1,5 milliard de moins, avait suscité d'énormes espoirs. Il en va de même de «Rail 2000». Mais qu'en est-il en réalité?

Considérons d'abord le trafic. On peut s'attendre, en admettant que la politique des transports suive à peu près les voies tracées, que le rail transportera entre 1,5 et 2 milliards de kilomètres/voyageurs en plus. Ceci représenterait un accroissement du trafic ferroviaire de l'ordre de 15-20 o/o. Mais il est intéressant de savoir combien de ces passagers viendront de la route. Probablement la plus faible

partie, 0,6 à 0,9 milliards de kilomètres/voyageurs peut-être, soit un petit 0,7 o/o du trafic routier. Le résultat est décevant. Tout le paquet mis sur «Rail 2000» ne retirera qu'un petit demi-pour-cent environ de la croissance annuelle du trafic routier. Si tout le réseau «Rail 2000» entrait en fonction le 1er avril 1999, le trafic routier aurait déjà récupéré le 1er octobre de la même année son niveau du 1er avril, et continuerait à s'accroître...

Quant à la rentabilité, «Rail 2000», pour ne pas être déficitaire, devrait accroître le trafic deux fois plus que prévu. Dans le meilleur des cas, il restera en effet plus de 100 millions de francs de déficit par an, outre les déficits déjà prévus. Ce résultat diffère sensiblement de ceux qu'annonçaient les «nouvelles transversales». Celles-ci se fondaient sur les estimations les plus optimistes de la conception globale des transports qui comptait avec un taux de croissance très significatif des transports publics d'ici l'an 2000. Or l'évolution est inverse : les transports publics stagnent. L'horaire cadencé des CFF n'a pas attiré sensiblement plus de passagers. Et les optimistes en avaient escompté une augmentation du trafic CFF de 18 o/o.

Le phénix ne renaît pas de ses cendres

Bien des gens s'obstinent pourtant à croire que les «nouvelles transversales» ou «Rail 2000» feraient renaître le phénix des transports publics de ses cendres. Or les chiffres annoncent plutôt un avorton. Faut-il s'attendre à autre chose quand, pour les prochaines quinze années, 35 milliards de francs seront encore investis dans la route contre 14 milliards au rail, «Rail 2000» compris? Pour une «poli-

tique des transports», c'est une politique de limaces! On construit des lignes interurbaines tout en bâtissant des parkings qui leur ôtent des clients. On programme «Rail 2000» tout en ouvrant des routes qui lui creuseront ses déficits. Un examen plus attentif montre que ces «choix» politiques sont ceux du «tout à la fois», une politique de «luxe» qui va encombrer le pays d'infrastructures de transports très coûteuses. Les profits d'abord — on parlera des conséquences après.

En lui-même, «Rail 2000» n'est pas en mesure de résoudre à long terme les problèmes qui se posent aux transports, pas même pour la bourgeoisie. Il en irait de même d'autres projets de ce type. Ils accroissent avant tout la mobilité : on se déplace davantage sans que la route abandonne pour autant sa place acquise. Tous les «abonnements verts» l'ont déjà prouvé : l'accroissement des voyageurs n'est venu que pour 20 o/o de la route. Le reste provient de nouveaux voyageurs. Même s'il avait un plein succès et diminuait, par exemple, de 10 o/o le trafic routier, «Rail 2000» ne serait tout simplement pas en mesure d'absorber cette part de trafic. Les CFF devraient en effet transporter alors deux fois plus de passagers.

En dépit de toutes ces réserves, il y a quelques bonnes raisons d'appuyer le projet «Rail 2000». Mais sans illusions. La solution des problèmes actuels des transports n'est pas là, mais du côté du trafic routier. Les mesures à prendre ne peuvent être que drastiques : blocage des investissements, rationnement de l'essence, politique ferme de places de parc, etc. Ces mesures doivent constituer un ensemble, et non être servies «à la carte».

Peter Gasser



«35 milliards pour la route, 14 milliards pour le rail...»

Bolivie :

Assiéger les affamés

"Quelle bonte, quelle bonte, nous avons des tanks, des armes et beaucoup de soldats pour réprimer les pauvres mineurs, mais pour poursuivre quelques gros trafiquants de la drogue nous devons accepter les soldats américains", lance à la ronde, le 29 août, un habitant de La Paz. Il vient de regarder la première page d'un quotidien bolivien qui retrace les opérations des forces armées contre la "marche pour la vie et la paix" des mineurs.

Il est 6h30, ce 28 août, lorsque les T33 des Forces aériennes boliviennes quittent l'aéroport militaire El Alto, qui surplombe La Paz. Ils se dirigent vers Calamarca et San Antonio, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale. Les troupes "d'élite", bonnes qu'à tuer des ouvriers ou paysans sans défense, encerclent déjà la dramatique procession des mineurs. C'est la sixième nuit qu'ils passent, avec femmes et enfants, dans le froid et les intempéries. Les soldats interdisent à des religieux de leur faire parvenir des vivres et des médicaments.

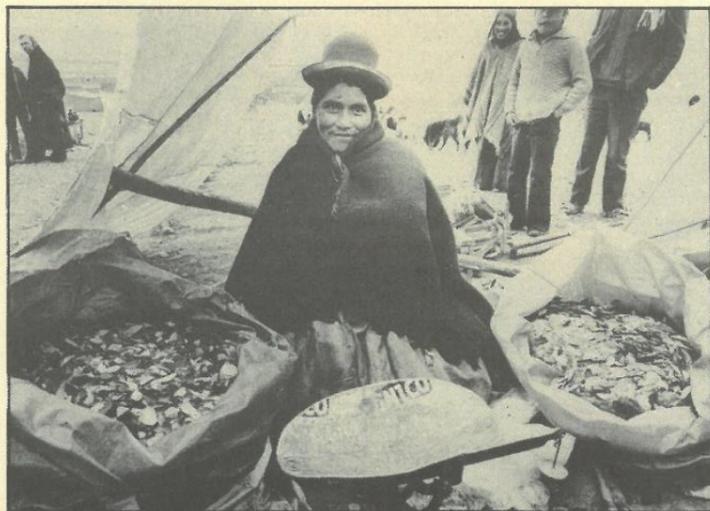
"La voie du sacrifice"

Partis des deux centres miniers de Potosí et Oruro, ils ont parcouru plus de 180 kilomètres à pied. Sur "la voie du sacrifice", ils voulaient rejoindre la place du palais gouvernemental. Ils devaient y initier une grève de la faim collective pour exiger du gouvernement le retrait, ou au moins la modification, du plan de fermeture de la majorité des mines d'étain du secteur étatisé (COMIBOL).

Depuis août 1985, 7000 travailleurs ont déjà perdu leur emploi; 8000 doivent suivre, sur un total de 23 370 en mars 1986¹. La décision du gouvernement de Paz Estenssoro équivaut à une condamnation à mort. Depuis des mois, des centaines de familles de mineurs sont contraintes d'émigrer de l'Altiplano vers les zones tropicales où elles sont censées se reconvertir dans l'agriculture ou laver à la batte un or hypothétique. Quitter l'Altiplano pour l'Eldorado? Pas exactement. "Mon grand-père était mineur. Mon père était mineur. Moi je suis mineur. Qu'est-ce que je sais faire, moi, si ce n'est descendre dans la mine? On m'emmène sous les tropiques et je meurs de douleur. Il y a trop de lumière, mon frère", murmure un mineur. Il y a aussi l'inexistence de toute infrastructure, les maladies qui déciment les enfants, les habitudes alimentaires radicalement différentes... et l'or qui est un rêve ne nourrissant pas son homme!

Mais ce matin du 29 août, les soldats "d'élite" pointent le canon de leur fusil-mitrailleur SIG dans le

dos des femmes et enfants pour les faire grimper dans les camions. Ils sont renvoyés dans des centres miniers transformés en agglomérations fantômes. Le président Paz Estenssoro a décrété l'état de siège prétextant des "préparatifs insurrectionnels". Le correspondant de l'Associated Press, lui, ne s'est pas trompé: "C'est le deuxième état de siège instauré par le gouvernement dans le laps de temps d'un an pour écraser une mobilisation ouvrière."² Le premier, en septembre 1985, devait permettre d'imposer un plan d'austérité d'une brutalité sans pareille. Le second sert à écrabouiller une "masse



La production de cocaïne, véritable enclave économique en Bolivie. Ici, vente de feuilles de coca sur le marché.

d'affamés, une canaille en marche, la plupart ayant les pieds ensanglantés", comme l'écrit avec le cynisme propre à l'impérialisme l'hebdomadaire de la City anglaise².

Les forces de répression — qui absorbent plus de 50 o/o du budget, 35 o/o pour la seule armée, contre 4 o/o pour la santé publique — arrêtent quelque 250 responsables syndicalistes, militants de la gauche et des milieux chrétiens. Comme à l'époque de la dictature de Garcia Meza (1980-1981), ils sont déportés vers des bourgades perdues dans la jungle de la province du Béni (San Joaquin, Magdalena...), ce département où les mineurs sont censés refaire leur vie!

La politique économique de la faim

En mars 1985, lors de la grève générale, le mouvement ouvrier, avec les mineurs à sa tête, et ses alliés (paysans et couches paupérisées urbaines), fut incapable de saisir la conjoncture pour se porter candidat au pouvoir⁴. L'occasion perdue, le retour du pendule est violent. En mars, l'armée a montré sa force en militarisant progressivement La Paz. Dorénavant, les militaires, pilotés par l'ambassade américaine, ne joueront plus les "golpistes", mais les garants musclés de l'ordre constitutionnel.

La bourgeoisie comprit alors qu'elle possédait l'occasion historique de porter un coup décisif au mouvement ouvrier organisé dans la COB (Centrale ouvrière bolivienne), d'autant plus que la crise des mines d'étain rongait la base matérielle du syndicat le plus organisé et combatif.

La presse a beaucoup parlé des 15 000 o/o d'inflation en 1985 et des succès du plan libéral en ce domaine. Certes, l'inflation est tombée à 50 o/o pour les six premiers mois de 1986; les produits sont réapparus aux étagères... mais la majorité des Boliviens ne peuvent les acheter. Le remède déflationniste a tué le malade. La déflation et la concurrence des produits importés détruit la faible "industrie" orientée vers le marché intérieur. La paupérisation n'a jamais été aussi massive. Sous-emploi et chômage frappent deux tiers de la population active. Le salaire minimum, quand on le perçoit, s'élève à 15 dollars par mois. Il devrait passer à 20! Un enseignant reçoit 20 dollars et un médecin 25, mais un officier de l'armée (lieutenant et capitaine) 150 et plus! La mortalité infantile (jusqu'à un an) dépasse les 168 pour mille; 50 o/o des enfants souffrent de sous-nutrition, 61 o/o de ceux en âge de scolarisation sont affectés par un goitre⁵.

Inflation ou pas, la même minorité fortunée profite. A l'époque de l'explosion inflationniste, la bourgeoisie convertissait à profusion ses pesos en dollars et spéculait. Aujourd'hui, elle n'investit toujours pas, mais spéculait dans le commerce. Il y a une certaine logique à ce que les gourous de l'économie impérialiste prédisent que la seule voie de sortie pour la Bolivie réside dans "les investissements étrangers dans l'industrie d'exportation et dans l'agriculture"⁶. Une recette déjà proposée à plus de 50 pays dépendants! Elle repose sur la négation des besoins sociaux de la population dans la définition d'une politique économique. Les exigences du service de la dette sont évidemment plus impératives quand on est un "haut responsable" de la banque à Londres ou Zurich, et de surcroît un docteur es démocratie!

Mater les affamés

Depuis le début juin 1986, la COB tente de reprendre un peu d'initiative. Elle organise une consultation populaire contre le nouveau régime fiscal, qui favorise les riches et pénalise les pauvres, et contre le paiement de la dette extérieure. Ce fut un succès. Le 25 juillet, des centaines de milliers de personnes participent à ce référendum parallèle, attaqué comme "illégal" par le ministre de la défense Luis Valles⁷. Le 30 juin quelque 30 000 paysans de l'Altiplano descendent sur La Paz pour soutenir la consultation populaire de la COB. Le 1er août, les employés de la Loyd Boliviana Air-

lines et de l'Université San Andrés arrêtent le travail. Depuis fin juillet, les 21 000 mineurs de la COMIBOL entrent en grève. Le dos au mur, ils disent non au gouvernement et proposent un plan qui devrait maintenir les emplois au prix d'une forte réduction des dépenses, entre autres de "sécurité sociale"!

Paz Estenssoro et ses alliés ne peuvent accepter que les affamés relèvent la tête. Pour les mater, ils proclament l'état de siège. Ce qui ne semble pas émouvoir ceux qui, en Suisse, dénoncent le "totalitarisme" au Nicaragua! La destruction du mouvement ouvrier issu des années trente et de la révolution de 1952 va de pair avec une vaste réorganisation de l'économie et de la société boliviennes. Les mines d'étain y tiendront un rôle marginal; mais personne ne connaît encore les candidats à la relève. L'importance présente de la production de cocaïne, qui fonctionne comme une enclave économique dans le pays, met simplement en relief l'impasse dans laquelle les classes dominantes boliviennes et l'impérialisme ont plongé un pays et un peuple.

Depuis mai 1986, les Etats-Unis consolident leur présence militaire en Bolivie. Des manœuvres communes sont organisées sous le sigle "Forces unies 86". Les troupes yankee en profitent pour lâcher un insecte, "la sica"⁸, qui dévore les feuilles de coca. L'envoi de 170 soldats à fin juillet afin de pourchasser quelques barons de la drogue — envolés bien avant l'atterrissage des hélicoptères US! — dépasse ce seul objectif. Washington veut créer l'accoutumance à l'intervention militaire dans la région. Avec un Chili en crise et un Pérou dont il ne sait trop où il va, l'impérialisme américain assure ses positions dans la région andine. L'état de siège en Bolivie s'inscrit dans ses plans.

A. Udry

1. Latin american regional reports (LARR), 31 juillet 1986.

2. International Herald Tribune (IHT), 29 août 1986.

3. The Economist, 6 septembre 1986.

4. Voir Inprecor No 194, 15 avril 1985.

5. Rolando Morales Anaya, La crisis en Bolivia y su impacto en las condiciones de vida de los niños, La Paz, 1985.

6. The Economist, ibid.

7. Latin american weekly reports (LAWR), 14 août 1986.

8. Hoy, hebdomadaire démocrate-chrétien chilien, 26 juillet-3 août 1986. Nous reviendrons dans un prochain numéro de La Brèche sur les dessous de la "lutte antidrogue" en Bolivie.

Nicaragua :

ÉTAT D'URGENCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La fermeture de *La Prensa* et l'expulsion de Mgr Vega ont été les premiers signes d'une application plus stricte de l'état d'urgence au Nicaragua (cf. notre précédent article, *La Brèche* No 369, 6 septembre 1986). Mesures d'exception imposées par l'aggravation de la guerre, avons-nous souligné. Mais s'agit-il vraiment de mesures d'exception? Les sandinistes ne mettent-ils pas le "doigt dans l'engrenage" d'un mécanisme plus dangereux qui va restreindre la liberté d'expression jusqu'ici garantie par la révolution?

Il y a juste un an, Tomas Borge, ministre de l'Intérieur, répondait avec franchise aux questions de la revue *Pensamiento Propio*¹ au sujet des débats idéologiques avec l'opposition :

"(...) L'organisation idéologique de l'ennemi est supérieure à la nôtre, du point de vue structurel et du point de vue technique. Nous, nous devons être partout pour, à la fois, faire la guerre, résoudre les problèmes économiques, mener la lutte au niveau international. Nos cadres sont dans l'infrastructure, dans les zones administratives, dans l'armée, au ministère de l'Intérieur, dans les structures du parti avec un rôle d'organisation. En revanche, eux peuvent se concentrer exclusivement sur l'affrontement idéologique. C'est là qu'ils ont leurs meilleurs cadres. L'Eglise est une organisation forte. (...) Si nous avions une armée idéologique, il nous serait très facile de combattre l'ennemi sur ce terrain. Mais comme nous ne disposons pas de cadres forts sur ce terrain, nous devons faire usage de la coercition de l'Etat afin de compenser notre faiblesse dans cet affrontement." Tomas Borge.

Les restrictions imposées à la liberté d'expression de l'opposition, légitimes dans l'état d'urgence que connaît le Nicaragua, renvoient donc aussi à une difficulté réelle : le manque, dû au colonialisme et à l'oppression nationale, de cadres compétents pour affronter simultanément toutes les tâches de la défense, de la production et de la construction d'une société nouvelle. Cette difficulté est une donnée constante de toutes les révolutions victorieuses dans un pays arriéré, à plus forte raison lorsque la guerre et le blocus les étranglent.

En le reconnaissant, Tomas Borge faisait plus qu'indiquer le problème. Il soulignait de fait qu'en matière de débat idéologique la "coercition de l'Etat" ne peut être qu'une mesure anormale, expression des faiblesses et des difficultés de la révolution. Ce constat n'enlève rien à la

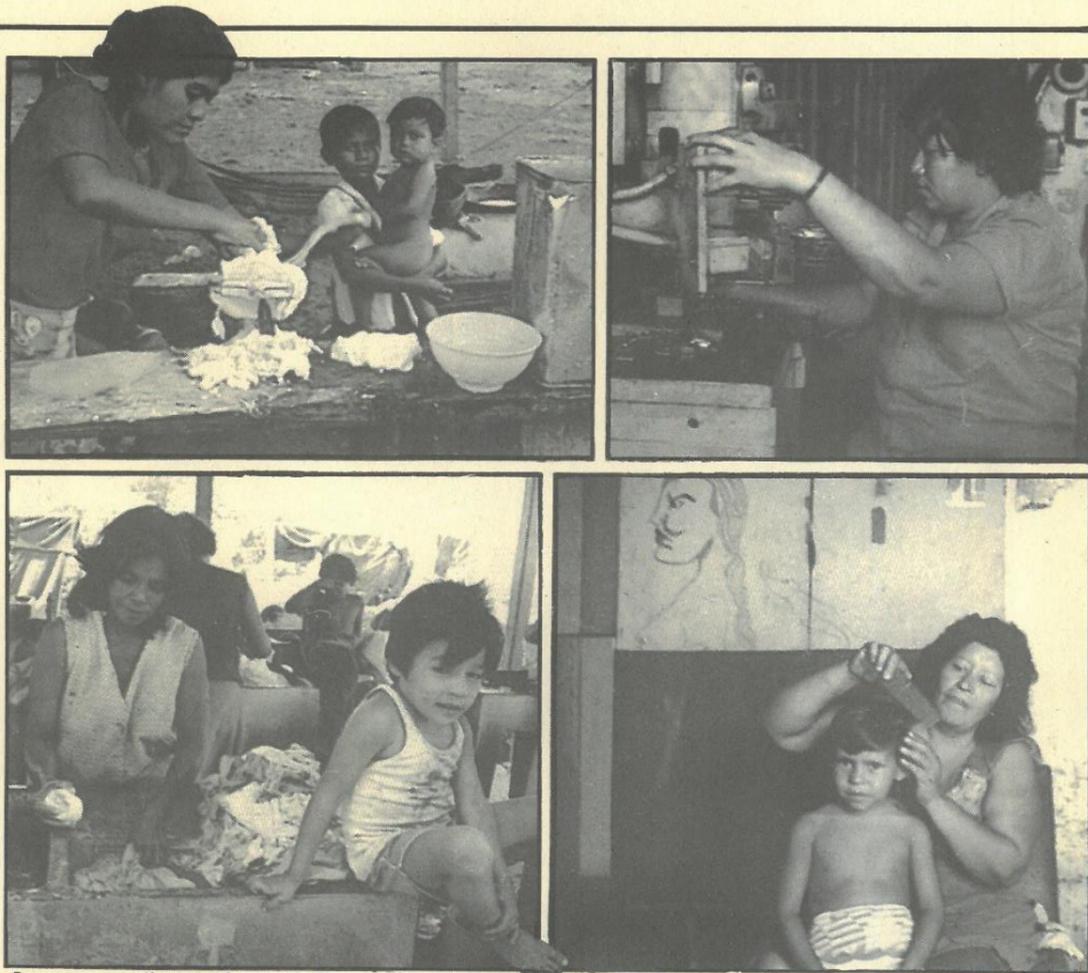
légitimité de réprimer les activités contre-révolutionnaires illégales. Il indique simplement que, derrière la fermeture de *La Prensa*, s'expriment aussi des difficultés sociales que l'interdiction du journal ne résout pas d'un seul coup. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement du manque de cadres, mais aussi du problème aigu de la spéculation.

La parole et les actes

Les droits démocratiques ne sont jamais des droits abstraits. Il faut toute la veulerie d'un bourgeois occidental pour "mesurer" le caractère d'un régime au respect de quelques normes érigées en principes absolus — des "normes" que le même bourgeois s'empresse d'ailleurs d'oublier lorsqu'il s'agit de bien des dictatures militaires!

Les sandinistes, qui ont su dès 1979 associer les libertés démocratiques les plus larges à l'extension d'une multitude de droits sociaux (alphabétisation, droit à la terre, services de santé, etc.), restent largement conscients des difficultés à rendre effective la participation démocratique directe du peuple. A cet égard, contrairement à tous les mensonges distillés sur la "marche au totalitarisme", les formes de participation active et de mobilisation populaire développées depuis sept ans indiquent un effort constant pour surmonter cette difficulté. Rares sont les "démocraties" occidentales, établies depuis plus d'un siècle, qui peuvent se targuer d'une "démocratie participative" (comme l'appellent les Nicaraguayens) aussi large.

La guerre et l'état d'urgence n'ont pas limité cet effort, au contraire. Le débat sur la nouvelle Constitution, dont on se garde bien de parler ici, l'indique mieux que tout et permet de juger le FSLN non seulement sur ses dires, mais encore sur ses actes. En septembre 1985, l'Assemblée Nationale issue des élections de 1984 a ouvert une consultation de tous les partis et organisations de masse sur ce



Paysannes, ouvrières : les femmes au Nicaragua.

projet de Constitution. Il en est sorti un avant-projet, publié le printemps dernier dans tous les médias, diffusé dans les organisations de masse, les écoles, etc. Et aux mois de mai-juin, ce texte a été débattu en assemblées publiques fréquentées par des milliers de personnes. Dans chaque région, ces assemblées (les "cabildos") se sont tenues par secteurs sociaux et professionnels : cabildos des femmes, des ouvriers, des paysans, des étudiants, des intellectuels, des soldats. Au total 73 assemblées où se sont exprimées les critiques, les amendements, les remarques sur le projet de Constitution. Ceux qui n'ont pu prendre la parole ont remis des notes écrites, qui s'accumulent sur la table de la Commission constituante de l'Assemblée Nationale. Ce débat devrait aboutir, en fin d'année, à un nouveau projet de Constitution.

Ces débats s'inscrivent dans ce que les sandinistes appellent une "démocratie participative". Même la bourgeoisie suisse, lorsqu'il a été question de refondre la Constitution fédérale, n'a pas osé engager la

discussio

Pénurie et spéculation

Evidemment, ce débat constitutionnel ne résoudra pas les difficultés les plus urgentes que sont l'étranglement économique et la menace d'opérations plus offensives de la contra. Quels que soient les efforts de mobilisation et de participation populaire, la révolution sandiniste se heurte ici à des obstacles gigantesques qui aiguissent les tensions sociales. C'est exactement le calcul, cynique et froid, de Reagan lorsqu'il compte sur le blocus, la contra et les termes de l'échange défavorables au Nicaragua sur le marché mondial pour acculer la révolution. Ceux qui remettent en cause l'aide au Nicaragua participent de la même opération d'étranglement.

tion agricole. Certes, la productivité du travail reste basse. Mais comment convaincre le paysan de produire davantage si l'Etat ne peut fournir ni engrais en suffisance, ni infrastructures nouvelles (électricité, adduction d'eau, moyens de transports et routes pour écouler un surplus sur le marché)? En visant justement ces infrastructures ou la récolte de café (qui reste un important apport de devises), la contra sait pertinemment ce qu'elle détruit : la possibilité pratique de sortir du cercle vicieux hérité du sous-développement. Sans la guerre, des pas importants pourraient être entrepris dans ce domaine.

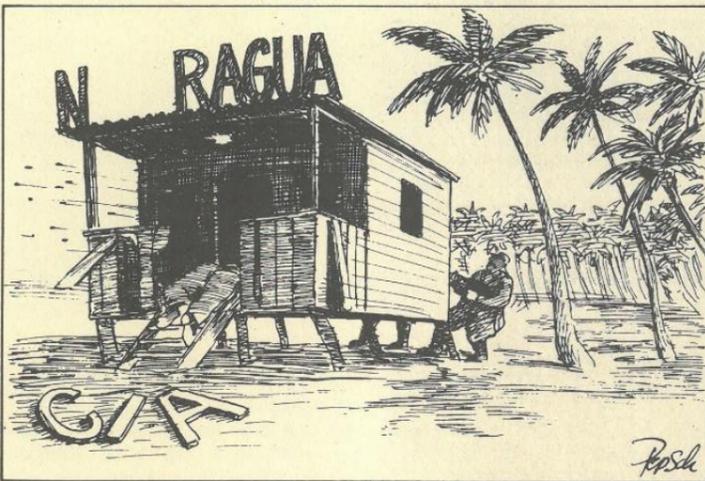
A cette difficulté de nourrir le pays s'ajoute la pénurie de biens de consommation industriels dont l'économie nicaraguayenne, privée ou publique, ne peut assurer qu'une faible production. Notons que dans ce domaine la production privée reste dominante. Mais justement, la pénurie stimule la spéculation et un vaste réseau de petits marchands et artisans en vit, notamment dans les villes.

On comprend, dans ces conditions, que les sandinistes mettent à la fois l'accent sur un effort accru dans la production, vitale pour survivre et résister à la guerre, et sur la lutte contre la spéculation. Il paraît inévitable, devant l'ampleur qu'elle prend, que des mesures de rationnement ou de distribution contrôlée devront être prises. Le problème n'est cependant pas strictement économique, mais social et politique. Des milliers de gens, qui ont quitté la campagne pour la ville et vivent du petit commerce, sont concernés et l'Etat n'a guère les moyens de distribuer mieux les biens de première nécessité par le biais d'un réseau de distribution public. Les tensions sociales qui se manifestent dans les villes — et sont la base de l'opposition — risquent donc de s'accroître.

Les réponses que les sandinistes pourront apporter à ces obstacles seront difficiles. Mais une chose est claire : l'arrêt de l'intervention US serait, dans l'immédiat, le moyen le plus sûr de déserrer l'état et d'accorder un répit pour affronter ces difficultés.

Michel Thévenaz

1. *Pensamiento Propio*, revue nicaraguayenne, juillet 1985. On en trouve une large traduction française dans *Inprecor* 203, 23 septembre 1985.



discussion de cette manière... Car elle suscite la réflexion, encourage la discussion et la critique publiques. Elle constitue, de ce point de vue, un moyen essentiel pour surmonter avec le temps la "faiblesse" dont parlait Borge : le manque de cadres dans le débat idéologique. Les partis d'opposition à l'Assemblée Nationale, le Parti libéral indépendant et le Parti conservateur démocratique, qui assistaient à la Commission constituante, ont refusé de prendre part au débat et aux "ca-

L'effondrement des prix du coton et du sucre — importante source de devises pour le Nicaragua avec le café — rend aujourd'hui les coûts de production dans le pays plus élevés que les prix offerts sur le marché mondial. Une reconversion de cette production vers des produits alimentaires comme le maïs est en cours, mais elle est forcément lente et, surtout, entame l'apport de devises étrangères. Or l'alimentation du pays ne dépend pas seulement de l'effort de produc-



Plusieurs manifestations auront lieu fin septembre pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (organisées par le MODS).

Parmi elles, le Conseil de la Charte, qui élaborera des résolutions pour un programme d'action pour "l'autre Suisse": vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre.

La manifestation nationale pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (cf. plus bas). Et "Les jeunes roulent contre le racisme", convergence cycliste vers Berne de tous ceux qui luttent contre le racisme et pour un monde solidaire. Nous vous exposons le programme de cette semaine en Suisse romande. Des manifestations ont aussi lieu en Suisse alémanique et au Tessin.

GENÈVE
samedi 20 septembre
de 14h à minuit
FÊTE ANTIRACISTE
sur la plaine de Plainpalais
Entrée libre. En cas de pluie, la fête aura lieu dans une salle (tél.: 189). Stands. peinture, théâtre, poésie. Musique: *Trotz Allem, People, Black Citron, Makandao, Naima, The Looters, Joe-Paco Ye, Mother's Monsters, Ageto da Lua.*
Départ lundi 22 septembre, 17h, plaine de Plainpalais.

NYON
lundi 22 septembre
Accueil des cyclistes: 19h, Rive.

POUR UNE SUISSE OUVERTE, DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

LES JEUNES ROULENT CONTRE LE RACISME

GRANDE FÊTE

avec: **JOSE BARRENSE-DIAS**
CAP SUR LA MORGUE (GE)
LOOTERS (USA)

Entrée: Fr. 5.-
ét., appr.: Fr. 3.-

Lundi 22 septembre, 20h - 24h

NYON Usine à gaz

STANDS A BOIRE A MANGER

PASCAL AUBERSON

soirée antiraciste

MORGES
des 19 h 00

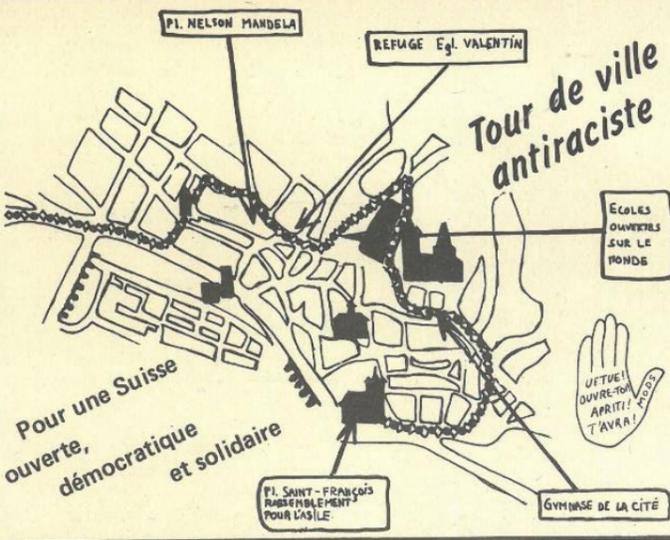
MARDI
23 SEPTEMBRE
Théâtre de Beausobre

ENTRÉE LIBRE

VENIR RETIRER VOS BILLETS DÈS 17H
À VOTRE ARRIVÉE UNE SOUPE
SERA OFFRTE

MORGES
mardi 23 septembre
PASCAL AUBERSON
Théâtre de Beausobre. Entrée libre, retirer les billets dès 18h30. Stands. Une soupe sera offerte.

LAUSANNE
mardi 23 septembre
Arrivée de la colonne cycliste à RENENS. 16h, place du Marché. Départ vers Lausanne. LAUSANNE, Chauderon 17h
début du tour de ville antiraciste



Pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire

du 22 au 27 sept.

LES JEUNES ROULENT CONTRE LE RACISME

YVERDON
mercredi 24 septembre
13h30: place Pestalozzi: à vélo à la rencontre de la colonne jusqu'à Orbe ou La Sarraz. 17h30: réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.
19h, Cure catholique
Grande fête antiraciste
musique, spécialités culinaires
Entrée libre

PAYERNE
jeudi 25 septembre
Stand de SOS Racisme au centre de la ville, de 14h à 18h30. Arrivée de la colonne à 18h. Lâcher de ballons "Touche pas à mon pote". Organisé avec la collaboration du Groupe Suisses Etrangers de Moudon.

FRIBOURG
vendredi 26 septembre
17h30: accueil des cyclistes à GIVISIEZ
apéro des potes sur la pelouse des Grands-Places
Local de Fri-Son
19h: repas exotique
23h: **CONCERT** avec *Black & White*
samedi 27 septembre
départ à 10h aux Grands-Places pour Berne

BIENNE
vendredi 26 septembre
La colonne cycliste en provenance de Bâle et du Jura sera à Bienne le vendredi 26 septembre: 18h, Gare, départ d'un tour de ville à vélo.
Soirée à Variété, Crêt-des Fleurs 24
départ le samedi 27 septembre à 10h à la Gare pour Berne

Manif. nationale

BERNE
samedi 27 septembre, 14h30, place Fédérale
Manifestation pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire
Pour une politique d'asile respectueuse des droits de l'homme. Pour une démocratie vivante, ouverte à chacun. Pour une politique étrangère et de développement qui s'attaque aux racines du problème des réfugiés.
10h45: culte œcuménique.

Miriam Makeba en concert

19h, place Fédérale
Badge d'entrée en vente à l'avance au prix de Fr. 5.-. A Berne: Fr. 10.-.
Départ en train le samedi 27 septembre: Genève 12h15, Nyon 12h30, Lausanne 12h50, Fribourg, 13h30. Bienne: 13h34. Yverdon (024) 21 67 43. Venir à l'avance dans les gares.

Org.: MODS, Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES!

LA CHAUX-DE-FONDS
Théâtre de Beau-Site
du je 25 au di 28 sept.: le Théâtre Populaire Romand (TPR) présente *Antigone*, tragédie de Sophocle, version d'André Bonnard. Mise en scène de Charles Joris. Rens., rés., loc.: TPR - Beau-Site, (039) 23 05 66.

BIENNE
Théâtre de Poche
sa 4 oct., 20h30: l'Oreille-Art présente le chanteur chilien *Oswaldo TORRES*, accompagné par le guitariste Luis Pradenas. Oswaldo Torres, ce sont les traditions des communautés indiennes et les aspirations du Chili exprimées dans un langage symbolique. Il a été reconnu il y a quelques années comme le meilleur compositeur chilien.

YVERDON
Echandole, Château d'Yverdon
jusqu'au ve 26 sept., 20h30: en exclusivité. RUFUS crée son nouveau spectacle au Théâtre de l'Echandole. La compagnie Rufus présente: *Fastoché*, de Rufus. Loc.: Office du tourisme (024) 21 01 21.

LAUSANNE et environs
Casino de Montbenon
ma 30 sept., 20h15: *Yvette THÉRAULAZ* chante pour les requérants d'asile.
Loc.: Service culturel Migros, 12, passage Saint-François (021) 20 26 35; Ex-Libris, Palud, (021) 20 97 91.

Salle des Amis de la Cité, 11, rue Cité-Devant
du ve 26 sept. au me 8 oct., de 15h à 19h (fermé le di): exposition *Nicole Siegrist, Tapisseries.*
Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
à 20h30. ma 23, me 24 sept.: *Signé Renard*, de Michel Soutter (CH, 1985). ve 26, sa 27: *Sweet dreams*, de Karel Reisz (USA, 1985). ma 30, me 1er oct.: *Los Zancos (Les échasses)*, de Carlos Saura (Esp., 1984). ve 3, sa 4 oct.: *La Historia oficial (L'histoire officielle)*, de Luis Puenzo (Argentine, 1984), sa 4 aussi à 16h.

GENÈVE
Sud des Alpes, 10, rue des Alpes
concerts à 21h30. vendredi 26 sept.: Double

concert SMAC - *DONKEY KONG'S MULTI SCREAM*, dans le cadre de la tournée Migros. sa 27: *HUMAIR - AMBROSETTI - BECK - KAENZIG QUARTET*. Org.: AMR. Jams le mercredi soir.

Théâtre de Saint-Gervais
du ma 7 oct. au sa 18 oct. (relâche di et lu): le Service culturel Migros annonce le Théâtre Boulimie dans 22 97 00.
jusqu'au sa 4 oct., 20h30 (di 21 et 28 sept. à 17h): *Andromaque*, de Jean Racine par le Théâtre du Chariot. Mise en scène de Jean Brassat. Loc.: Service culturel Migros, 7, rue du Prince et Saint-Gervais (022) 32 20 60.

Théâtre en Rond
lu 6 oct., 21h: *Claude Roy* dans "Haute Voix".



Grèves en Yougoslavie :

AUSTÉRITÉ ET EXPORTATIONS OU AUTOGESTION?

En août, un torrent de grèves ouvrières a déferlé sur la Yougoslavie. Répondant à un journaliste de l'hebdomadaire de Belgrade, NIN, qui lui demandait pourquoi il faisait grève, un ouvrier déclare avec déception : "Dans un pays où la classe ouvrière est au pouvoir, elle se doit de lutter pour survivre." Subsister, c'est d'abord défendre un pouvoir d'achat fortement attaqué par une inflation galopante.

Sous la houlette du FMI (Fonds Monétaire International), le gouvernement de Branko Mikulic a inscrit comme priorité à son programme, outre la dite lutte contre l'inflation, les exportations. "En temps de guerre on s'orientait en examinant la mousse sur les arbres, puis on s'est orienté en regardant vers le socialisme, aujourd'hui on s'oriente en lorgnant vers les exportations", remarque avec ironie l'hebdomadaire DANAS.



L'été chaud

Des grèves en Yougoslavie, ce n'est pas nouveau. Par contre leur forte accélération, leur forme et durée, le contenu de leurs revendications, voilà l'originalité. La presse yougoslave parle de "situation de conflit" ou "d'absence du travail". Elle n'utilise pas le vocable de grève.

Dans les divers textes constitutionnels et légaux, la grève n'est pas interdite. Elle n'est non plus pas permise ! Reconnaître explicitement le droit de grève reviendrait à souligner les conflits d'intérêts sociaux-politiques traversant la société yougoslave. Or, le pouvoir des salarié(e)s y est censé s'exprimer à tous les niveaux au travers du système d'autogestion. Ainsi, le quotidien POLITIKA est conduit à avouer : "Parmi les problèmes ouverts dans notre société reste cette insistance à ne pas reconnaître la grève comme un fait



"Dis papa, c'est encore loin le 'pouvoir du travail associé'?"

réel de notre vie."¹ Le mutisme de la loi ne peut empêcher les travailleurs/euses d'utiliser leur arme de défense traditionnelle : la grève. Par contre, les assertions légales sur le "pouvoir du travail associé" leur permettent de légitimer leurs actions revendicatives !

En 1982, le total des grèves enregistrées officiellement s'élevait à 174 ; il était de 331 en 1983, 384 en 1984 et 696 en 1985². Leur essor en 1986 est spectaculaire. Durant les seuls six premiers mois de l'année 1986, elles dépassent la barre de l'année précédente. Les mois de juillet et août voient une véritable explosion de mobilisations. Le quotidien du Parti communiste italien, L'Unita, pense qu'il "s'agit de l'été chaud de la société yougoslave"³.

En 1985, les arrêts de travail éclataient pour l'essentiel dans des entreprises petites et moyennes. Aujourd'hui, ils se déploient dans les entreprises clés du pays, considérées comme privilégiées non seulement par des milliers de chômeurs, mais aussi par ceux disposant d'un emploi. Le mouvement touche les principales républiques de la Yougoslavie, donc les zones les plus développées. Les chantiers navals, "3 mai", de Rijeka ou ceux de Split (Dalmatie), l'usine "Yougosplastika" de la même ville, le centre hospitalier de Maribor, les mines d'Usce sont le théâtre d'importants débrayages cet été.

La durée de ces luttes est assez brève. Mais, en comparaison avec 1985, où la moyenne oscillait



Des "faillies" dans l'autogestion en Yougoslavie. Assemblée des travailleurs dans une fabrique de moteurs.

entre 5 et 8 heures, elle s'étend. Quelques jours de grève n'étonnent plus. Surtout, les "conflits" tendent à se répéter dans la mesure où les revendications ne sont pas satisfaites. Ces grèves, ne convergent pas vers un mouvement d'ensemble ; elles restent, pour l'instant, confinées dans l'entreprise, avec une résonance dans la ville ou la région. Leur fragmentation, selon un sociologue yougoslave, s'explique avant tout "par la structure économique divisée et atomisée du pays"⁴, c'est-à-dire par la forte séparation entre les diverses Républiques (nations) et "régions autonomes" et par la mise en concurrence sur le marché des entreprises.

Salaire, emploi, injustices sociales

Les revendications salariales sont le moteur de l'envol revendicatif. Le correspondant de L'UNITA constate que les salariés "veulent inverser d'un côté la logique de l'érosion des revenus opérée par l'inflation et de l'autre la politique gouvernementale visant à limiter l'augmentation des salaires."

Mais d'autres thèmes s'intègrent aux cahiers de doléances ouvriers : l'emploi - les autorités reconnaissent que le chômage frappe environ 1 million de personnes, parmi lesquelles une très large majorité de jeunes de moins de 25 ans -, les désaccords dans la gestion des entreprises et les inégalités sociales.

Le quotidien BORBA observe que "les différences sociales deviennent toujours plus profondes." Il souligne ainsi l'antagonisme entre une couche privilégiée - de fonctionnaires de l'Etat, des syndicats, du parti (la Ligue des communistes yougoslave - LCY) - et la grande masse des travailleurs manuels et intellectuels. Le processus de différenciations sociales s'est accentué depuis les années soixante-dix. Il exprime d'une part l'écart de revenus entre ville et campagne, entre régions et entre divers secteurs de l'économie. D'autre part, il inclut les résultats de l'accumulation de richesse opérée dans le secteur privé (construction, transport, tourisme, etc.), qui s'est étendu depuis plus de vingt ans, et ceux du détournement de fonds par les responsables du "secteur socialisé". Ces derniers consomment leurs larcins sous forme de voitures ou de villas et réinjectent le produit de leurs vols dans le domaine pri-

vé⁵. Parallèlement, "une part importante de la population devient plus pauvre en termes absolus"⁶, comme le note Zoran Pajnic.

Un commentateur de la Neue Zürcher Zeitung, avec une acuité d'analyse sociale que l'on voudrait bien voir s'appliquer à la Suisse, doit reconnaître que les grèves "n'attaquent pas les principes fondamentaux de l'autogestion socialiste"⁷, mais le monopole bureaucratique de la gestion du système.

Comment autogérer ?

La pression ouvrière est aujourd'hui si forte que les dirigeants syndicaux doivent en tenir compte. En Sloénie, dans une entreprise non loin de Bled, les ouvriers en grève sont simplement sortis du syndicat. Par contre, les 7000 travailleurs des chantiers navals de Split ont signé une lettre ultimatum aux autorités, avec l'appui des syndicats et y compris de la section d'entreprise de la LCY. "Nous voulons mettre en garde les gouvernants afin qu'ils ne renvoient pas sine die la solution à la crise", déclare Ivi Maskovic, président de la section syndicale⁸. Et de dénoncer les augmentations énormes des prix des biens alimentaires de base, de l'électricité comme les entourloupettes de l'administration communale. Quand bien même cette direction syndicale s'efforce d'endiguer la poussée de la base, elle marque une rupture avec les condamnations sèches des grèves et la répression sélective qui étaient et sont la norme.



Début septembre, les luttes se tassent. Les travailleurs attendent l'annonce du contenu de la troisième étape du "plan de stabilisation" défini en juin, lors du XIII^e Congrès de la LCY. Elle devra s'appliquer en octobre. Le FMI a déjà exprimé ses souhaits : ralentir les salaires, hausser les taux d'intérêts au-dessus d'un taux d'inflation qui avoisine les 100 o/o, abaisser le taux de change du dinar face aux devises étrangères, augmenter les investissements conjoints (Joint venture) avec des firmes impérialistes et donner à ces dernières plus de droits⁹. Il n'y a pas de doute que le gouvernement de Mikulic, en-

detté pour 20 milliards de dollars, suivra ces conseils impératifs.

Cette orientation économique est axée sur une réduction de la consommation interne, sur des bas salaires pour stimuler les exportations et sur une réorganisation de l'investissement en faveur des branches exportatrices. Elle est non seulement vouée à l'échec, mais va accroître les inégalités sociales et péjorer l'emploi. La diminution du pouvoir d'achat et la relativement faible compétitivité des produits yougoslaves sur le marché mondial font que : "la demande interne décroissant, toujours plus est produit pour le stockage... L'appauvrissement d'une majorité de la population laborieuse sur le marché yougoslave constitue une barrière à toute expansion."¹⁰

Après un été chaud, la Yougoslavie pourrait bien connaître un automne plus que tiède. Les affrontements porteront, tendanciellement, sur les grandes options de société. Autrement dit : comment organiser le fonctionnement autogéré de la société pour échapper aux pièges du centralisme bureaucratique ou des "lois du marché", afin que les grandes décisions socio-économiques (divisions entre investissement et consommation collective et individuelle, emplacement des entreprises et des transports, type de production prioritaire, etc.) répondent aux besoins de la très large majorité de la population ?

A. Udry

1. Cité par Dusan Pilic dans La Repubblica, 20 août 1986.
2. Neue Zürcher Zeitung (NZZ), 26 mars 1986 ; La Repubblica, 20 août 1986 et L'Unita, 23 août 1986.
3. L'Unita, 21 août 1986.
4. NZZ, 26 mars 1986.
5. Voir à ce propos l'étude prophétique, datant de 1973, de Boris Vuskovic dans la New Left Review, No 95, janvier-février 1976 : "Social Inequality in Yugoslavia".
6. "On 'national economies' under Yugoslav conditions", dans SURVEY (Periodical for social studies), Sarajevo 1985, No 1-4.
7. NZZ, 26 mars 1986.
8. La Repubblica, 24-25 août 1986.
9. Financial Times, 10 septembre 1986 et NZZ, 18 juillet 1986.
10. Z. Pajnic, dans SURVEY, ibid.